



La Serbie démocratique : Perspectives

Mémoire de géopolitique

du Commandant Eric MAROTTE (Armée de Terre – Belgique)

dans le cadre de l'étude dirigée « Géopolitique des Balkans »

Directeur : Ambassadeur Georges-Marie CHENU

Avril 2001

Fiche de présentation du fichier documentaire

1. Titre : « La Serbie démocratique : perspectives ». EMAROTTE3003

2. Commandant MAROTTE Eric (Armée de Terre – Belgique)

3. Clôture : 22 mars 2001

4. CID – Division B

5. Thème général : « Géopolitique dans les Balkans »

6. Synthèse du document

Suite aux changements démocratiques survenus en République Fédérale de Yougoslavie et en Serbie, à la fin de l'an 2000, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour les Balkans. De nombreux défis se présentent au nouveau pouvoir ; mais bien des tensions demeurent dans l'Europe du sud-est, pouvant mettre à mal la stabilité dans cette zone.

Ce travail se propose de donner une vision actualisée, en présentant tout d'abord la RF de Yougoslavie, puis la Serbie, en montrant la situation en Voïvodine, dans le Sandjak et au Kosovo. Ensuite, il souligne les relations entre d'une part la Serbie et d'autre part le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine. Enfin, ce mémoire livre des pistes de réflexion afin de dégager certaines perspectives pour la région.

7. Mots clés :

Yougoslavie, Serbie, Kosovo, Voïvodine, Sandjak, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, démocratie, UCPBM.

Sommaire

Partie 1 : La situation interne de la Serbie

La Yougoslavie

La Serbie

La Voïvodine

Le Sandjak

Le Kosovo

Partie 2 : La situation externe de la Serbie

Le Monténégro

La Bosnie-Herzégovine

Partie 3 : Réflexions et perspectives

Les minorités

Le redressement de l'économie

Rôle de la Communauté Internationale

Risque d'extension de la crise

Conclusions

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : LA SITUATION INTERNE DE LA SERBIE.....	2
11. LA YOUGOSLAVIE	2
111. Les trois « Yougoslavie »	2
112. La genèse de l'éclatement de la RF de Yougoslavie.....	3
113. La RF de Yougoslavie.....	4
114. Les défis de la RF de Yougoslavie.....	5
12. LA SERBIE.....	7
121. Origine de l'identité Serbe	7
122. La situation en Serbie.....	8
13. LA VOÏVODINE.....	9
14. LE SANDJAK.....	11
15. LE KOSOVO.....	13
151. Points de discorde.....	13
152. L'UCPBM	16
PARTIE 2 : LA SITUATION EXTERNE DE LA SERBIE.....	19
21. LE MONTÉNÉGR.....	19
211. Histoire du Monténégro	19
212. Relations avec la Serbie	20
22. LA BOSNIE-HERZÉGOVINE	25
221. La guerre bosniaque	25
222. La situation politique et économique	27
223. Les divisions de la Bosnie-Herzégovine	29
PARTIE 3 : RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES	31
31. LES MINORITÉS.....	31
32. LE REDRESSEMENT DE L'ÉCONOMIE.....	32
33. RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE.....	34
34. RISQUE D'EXTENSION DE LA CRISE	35
35. CONCLUSIONS.....	36

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Annexe A : Cartographie

Annexe B : Affirmation de l'identité serbe

INTRODUCTION

Le choix du sujet d'un mémoire, cadrant dans le thème général de « la géopolitique dans les Balkans », est un exercice difficile. Cependant, les élections présidentielles de la République Fédérale de Yougoslavie du 24 septembre 2000, les contestations qu'elles entraînent et finalement les changements démocratiques qui s'en suivirent nous ont amenés tout naturellement à nous intéresser plus particulièrement à l'actualité de cette région.

Nous avons voulu centrer notre réflexion sur la Serbie. Cette république, extrêmement influente depuis de longues années au travers des différents types de Yougoslavie, est en effet au cœur des Balkans. De plus, la Serbie très controversée nous a paru intéressante à plusieurs titres. Elle est l'héritière d'un lourd passé lointain et d'un passé récent à l'origine d'une kyrielle de polémiques. Les tensions internes y sont légion, entre autres à cause de la revendication des identités nationales et du marasme économique hérité du pouvoir précédent. Les relations avec les autres ex-républiques de la Yougoslavie sont en pleine évolution. Cette république a aussi la volonté de s'affirmer sur la scène internationale. En d'autres mots, une myriade de défis attendent le nouveau pouvoir démocratique de Belgrade. Mais pour bien comprendre le présent, il est parfois indispensable de reconsidérer le passé. Toutefois, nous avons voulu limiter les références au passé au strict minimum indispensable. Ce travail se veut être à la fois factuel dans l'actualité et source de réflexion.

Il n'est pas possible d'établir un bilan exhaustif de la situation au travers des quelques pages qui suivent. Idéalement, il faudrait pousser la réflexion plus en profondeur, en développant les relations avec tous les pays limitrophes, en détaillant encore plus les influences des identités nationales, et en développant l'importance du facteur économique. Cependant, pour ce travail, nous avons dû limiter notre étude aux éléments qui nous semblent nécessaires pour se forger une idée sur une métamorphose possible de la situation balkanique. Comme dans tous les travaux de prospective, ce mémoire n'a pas la prétention de prédire l'évolution de la région, mais plutôt de livrer certaines pistes de réflexion.

Nous avons choisi de diviser ce travail en trois parties. Dans la première, nous analyserons la situation interne de la Serbie, en considérant plus particulièrement la Voïvodine, le Sandjak et le Kosovo. Dans la deuxième partie, nous examinerons la situation externe de la Serbie, en nous limitant uniquement aux relations avec le Monténégro et avec la Bosnie-Herzégovine. Dans la dernière partie, nous livrerons des réflexions et des perspectives pour la Serbie.

PARTIE 1 : LA SITUATION INTERNE DE LA SERBIE

La Serbie a toujours joué un rôle dominant au travers de la Yougoslavie. Pour cette raison, il est nécessaire de développer avant tout l'évolution de la Yougoslavie, ensuite de considérer les particularités de la République Serbe, pour analyser enfin la singularité de ses trois régions problématiques, à savoir la Voïvodine, le Sandjak et enfin le Kosovo.

11. La Yougoslavie

Durant le XX^{ème} siècle, la région balkanique s'est fondamentalement transformée, au travers de la Yougoslavie. Nous allons brosser rapidement cette évolution pour aboutir sur la métamorphose qui s'est concrétisée par les changements démocratiques récents.

111. Les trois « Yougoslavie »

A la suite des guerres balkaniques durant lesquelles les ottomans furent chassés définitivement de la région, et après la Première Guerre Mondiale, le « Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes », renforçant le pouvoir royal serbe, fut créé (1918-1929). La première Yougoslavie vit le jour à la suite d'un coup d'Etat militaire, et le royaume fut baptisé : « Royaume de Yougoslavie » (1929-1941). Les années 1930 furent marquées par l'instauration d'une dictature et par un glissement du pays vers les puissances fascistes. Un régime autoritaire sévit alors jusqu'à l'assassinat du roi Alexandre en 1934, et une régence s'en suivit jusqu'en 1941.

Durant la Deuxième Guerre Mondiale, avec l'invasion allemande, l'armée Yougoslave dut capituler. En Croatie, la volonté de créer un Etat croate indépendant, avec un soutien du peuple au gouvernement fasciste (Oustachi) vit le jour. Par opposition, en Serbie apparut un mouvement de guérilla (Tchetniks). Parallèlement, un mouvement d'insoumission communiste (Partisans) fut créé. Finalement, l'ordre fut donné aux Tchetniks de se rallier aux Partisans communistes, menés par le général Josip Broz dit « Tito ».

En 1945, la deuxième Yougoslavie, la « République fédérative populaire de Yougoslavie » dirigée par Tito, fut instaurée. En juin 1948, la rupture avec l'URSS de Staline fut consommée, ce qui conduisit les dirigeants yougoslaves à élaborer une nouvelle voie vers le socialisme. En 1952, le Parti Communiste fut dénommé la Ligue des Communistes de Yougoslavie, et dès 1963, la Fédération qui comprenait les Républiques de Bosnie-

Herzégovine, de Croatie, de Macédoine du Monténégro et de Serbie fut rebaptisée la « République Socialiste Fédérative de Yougoslavie »¹ (voir annexe A, appendice 1).

Cette Yougoslavie se morcela pour donner naissance à la troisième Yougoslavie à partir du mois d'avril 1992, ne regroupant plus que la Serbie et le Monténégro. Elle fut appelée la « République Fédérale de Yougoslavie » (RF de Yougoslavie ou RFY).

112. La genèse de l'éclatement de la RF de Yougoslavie

En 1963, Tito fut nommé président à vie de la « République socialiste fédérative de Yougoslavie », constituée de six républiques, à savoir la Slovénie, la Croatie, la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie. Chaque république disposait du même droit de vote au sein de cette fédération. En 1974, Tito amputa le territoire de la Serbie de deux provinces en octroyant le statut de province autonome à la Voïvodine et au Kosovo qui disposèrent de leur propre gouvernement, ainsi qu'un droit de vote équivalent à celui des républiques. Il faut dire que Tito préconisait « *une Yougoslavie forte avec une Serbie faible* »². Ce faisant, la Serbie (comme les autres républiques) perdait de son influence au sein de la fédération. Le 4 mai 1980, Tito mourut, laissant la Yougoslavie dans une grave crise économie, sociale et politique (dette importante, croissance nationale ralentie, inflation galopante, chômage en augmentation), et la Ligue des Communistes de la Yougoslavie n'était plus en mesure d'assurer la cohésion de l'ensemble yougoslave. Les tensions entre les républiques furent attisées par les médias, et le communisme fit place au nationalisme, voire l'ultranationalisme. Les Serbes du Kosovo se déclarèrent victimes de persécutions de la part des Albanais dans la province. Le projet de la Grande Serbie était toujours très vivace dans l'esprit des Serbes, et le Mémorandum de l'Académie Serbe venait d'être publié.

Le sort des Serbes du Kosovo fut le moteur de l'ascension politique de Milošević, qui accéda à la présidence de la Ligue des Communistes serbe en 1987. Il fut élu président de la République serbe le 28 mars 1990. Milošević afficha très clairement ses ambitions nationalistes lors de la cérémonie commémorative de la bataille de Kosovo Polje le 28 juin 1989, qui rassembla un million de Serbes. C'est lui qui fait élire ses proches à la tête de la Fédération yougoslave, et les fait remplacer s'ils lui font de l'ombre. En 1990, il révisa la Constitution serbe en supprimant l'autonomie des deux provinces et en s'appropriant le droit de vote des deux provinces. Pouvant compter, en plus, sur la fidélité du Monténégro, c'est la Serbie qui tenait, en pratique, les rennes de la gouvernance yougoslave, ce qui provoqua des tensions et des frustrations de la part des autres républiques.

¹ TOMIC Yves, « Histoire de la Yougoslavie », sur [<http://www.chez.com/balkanologie/yougoslavie.htm>].

² Voir « Yougoslavie » sur [<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/youginfp.html>].

En 1990, des élections furent tenues séparément dans chaque république, ce qui entraîna la disparition des partis communistes, sauf en Serbie. La crise yougoslave connut son apogée en 1991, lorsque la Serbie dut céder la Présidence collégiale tournante yougoslave à la Croatie. La Serbie refusa, ce qui entraîna le retrait de la Fédération Yougoslave en 1991, de la Slovénie, de la Croatie et de la Macédoine et en 1992 de la Bosnie-Herzégovine (BiH).

113. La RF de Yougoslavie

Ne comprenant plus que la Serbie et le Monténégro, la RFY (voir annexe A, appendice 2) s'étend sur une superficie de 102.000 km² et regroupait 10,4 millions d'habitants, répartis en 62,3% de Serbes, 17,5% d'Albanais, 3,3% de Hongrois, 1,3% de Tsiganes, 1,1% de Croates, 0,6% de Slovaques, 0,4% de Macédoniens, 0,4% de Roumains, 0,2% de Bulgares³, ... selon le recensement de 1991⁴. Or, après les migrations dues aux guerres, la répartition a été bouleversée, avec l'arrivée en Serbie à partir de 1991, de plus d'un million de réfugiés serbes en provenance de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine, et d'autre part, des dizaines de milliers d'individus ont fui la Serbie pour retourner dans leur république.

Pour son organisation politique, la RFY est dirigée par un président (élu par le Parlement fédéral) et une assemblée bicamérale avec la Chambre des républiques et la Chambre des citoyens. Chaque république dispose d'un président (élu au suffrage universel), d'un gouvernement et d'un parlement. Chaque république est souveraine dans les matières qui ne sont pas sous la juridiction de la Constitution de la RFY.

Le 15 juin 1992, Cosić fut élu président de la RFY nouvellement créée et fut destitué le 31 mai 1993 - durant la guerre en Bosnie - à l'initiative des ultranationalistes serbes de Sešelj.

Le 25 juin 1993, Lilic fut élu président par le Parlement fédéral. Il fut un homme politique discret, jusqu'au terme de son mandat en 1997.

Durant ces années, un homme fait une carrière fulgurante et s'impose sur la scène politique internationale : Slobodan Milošević. Il prend la direction de la Ligue des Communistes de Serbie en 1987, et il s'approprie le nationalisme serbe en mettant en exergue le sort des Serbes du Kosovo. Le 28 mars 1989, il devient le président de la Serbie. Mais ne pouvant briguer un troisième mandat comme président de la Serbie, il se fit élire président de la RFY le 23 juillet 1997 par le Parlement fédéral. Voulant voir un accroissement des compétences présidentielles, il amenda la Constitution fédérale le 6 juillet 2000. Cela provoqua un tel tollé, qu'il convoqua des élections anticipées le 24 septembre de la même année. Contre

³ Voir « Yougoslavie » sur [<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/youginfp.html>].

⁴ Mais cette répartition était établie sur des méthodes de probabilité strictement mathématique (par exemple, au Kosovo, les Albanais refusèrent de se soumettre au recensement).

toutes attentes, avec la révolution orchestrée par le maire de Cacak⁵, sous la pression de la rue et de la Communauté Internationale, il dut céder la présidence au juriste nationaliste et démocrate Vojislav Koštunica le 5 octobre 2000.

114. Les défis de la RF de Yougoslavie

Trois mois après son accession à la présidence, le nouveau président rappela 16 ambassadeurs, démis le chef de la police secrète de Milošević et purgea les rangs de l'armée. Bien des difficultés l'attendent : il doit en effet rechercher une solution pour le problème du Kosovo, trouver une entente avec le Monténégro (conditionnant la survie de la RFY), tenter de redresser au plus vite l'économie moribonde, intégrer la RFY sur la scène internationale et prendre position sur l'extradition ou pas de Milošević au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Le problème du Kosovo et des relations avec le Monténégro seront détaillés ci-dessous.

La priorité de la Yougoslavie est le renouveau des systèmes économique et bancaire, vu que l'économie yougoslave est parallèlement le moteur du développement économique du sud-est de l'Europe⁶. En ce qui concerne la reconnaissance sur la scène internationale, il est remarquable de constater la précipitation avec laquelle la Communauté Internationale a réintégré la RFY, alors que les problèmes de la Yougoslavie ne sont pas encore réglés. Ainsi, la RFY a été réadmise aux Nations Unies le 1^{er} novembre⁷, a été réintégrée à l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) le 8 novembre⁸, a adhéré à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BRED) le 14 décembre⁹, a été réintégrée dans le Fonds Monétaire International (FMI) le 20 décembre¹⁰ (ce qui lui permettra de bénéficier d'investissements étrangers), est entrée au Conseil de l'Europe (en tant qu'invité spécial à l'assemblée parlementaire) depuis le 22 janvier 2001¹¹, et son adhésion à la banque mondiale est envisagée pour le mois de mai 2001.

Concernant l'extradition de Milošević devant le TPIY de La Haye, la position de Koštunica est fort controversée. Lors de son accession à la Présidence, il avait affirmé qu'il n'envisageait pas l'extradition de son prédécesseur au TPIY. D'autre part, la Communauté

⁵ PONS Frédéric, « Une révolution très nationale », dans Valeurs actuelles – L'album de l'année 2000, Valmonde, p. 152.

⁶ Voir Tanjug, 23 janvier 2001, « Développement des systèmes économique et bancaire – Priorité de la RFY », sous la rubrique Yougoslavie.

⁷ VAN VELTHEM Edouard, « Belgrade revient à la table du monde » dans Le Soir, le 3 novembre 2000.

⁸ Le Figaro, 10 novembre 2000, « La Yougoslavie officiellement admise à l'OSCE ».

⁹ Tanjug, 15 décembre 2000, « La Yougoslavie a formellement adhéré à la BRED », sous la rubrique Yougoslavie.

¹⁰ Le Monde, 22 décembre 2000 « La Yougoslavie réintégrée dans le FMI ».

¹¹ Voir les informations sur le portail du Conseil de l'Europe, sur [http://stars.coe.fr/index_f.htm].

Internationale tente de le faire fléchir. Afin de faciliter le transfert d'inculpés¹² serbes pour crimes de guerre, le procureur du TPIY, Madame Carla Del Ponte s'est rendue à Belgrade pour une visite de 3 jours le 22 janvier 2001. Elle n'a pu que constater les divergences de points de vue avec Koštunica qui estime que le fait que la plupart des personnes inculpées par le TPIY soient Serbes, pourrait donner l'impression d'une culpabilité collective du peuple serbe¹³. Il se retranche aussi derrière la Constitution yougoslave qui ne permet pas l'extradition de ressortissants serbes vers un pays étranger, et il défend l'idée que Milošević devrait d'abord être jugé pour corruption, abus de pouvoir, fraude électorale et éventuellement pour crime de guerre, mais ce procès devrait avoir lieu en Serbie¹⁴. Pour tester la bonne volonté du gouvernement de Belgrade, le procureur demanda déjà la remise de l'ancien commandant de l'armée serbe de Bosnie Ratko Mladic¹⁵. Par contre, d'aucuns en Serbie sont d'avis que la Constitution interdit le principe d'extradition vers une justice étrangère, mais pas vers une instance internationale créée dans le cadre du chapitre 7 de la Charte de l'ONU, et dont l'autorité contraignante prime sur les législations nationales¹⁶. Pour cette raison, Washington s'attend à ce que la Yougoslavie coopère avec le TPIY, comme le font les autres pays dans la région puisqu'il s'agit d'une obligation pour tous les pays membres de l'ONU¹⁷. Par ailleurs, Djindjic, le Premier ministre serbe, estime que les criminels de guerre peuvent être traduits en justice en Serbie, vu qu'il y a assez d'excellents juges pouvant restituer la renommée de la justice serbe et yougoslave, ce qui permettrait d'influencer la crédibilité du pays et du nouveau gouvernement dans le monde, en prouvant l'établissement d'un état de droits, luttant contre la corruption et les actes criminels. Mais suite à son entretien avec le secrétaire d'Etat américain, il déclara que Milošević pourrait être transféré à La Haye après son procès en Serbie pour crimes commis dans ce pays¹⁸. Il faut dire aussi que l'octroi d'une assistance du Fonds monétaire international de 500 millions de USD dépend de la conclusion d'un accord politique avec le TPI pour la comparution de Milošević à La Haye¹⁹. Depuis le 25 janvier, le tribunal a ouvert ses bureaux à Belgrade et les enquêteurs pourront interroger directement les témoins et les victimes des délits sur

¹² Il ne s'agit pas d'une extradition (le TPI n'étant pas une structure étatique), mais bien d'un transfert de l'ex-président Milošević, de Milan Milutinovic, de Dragoljub Ojdanic, de Nikola Sainovic et de Vlajko Stojiljkovic, tous inculpés de crimes de guerre au Kosovo.

¹³ Le Monde, 25 janvier 2001, « Premières discussions tendues à Belgrade entre M. Kostunica et la procureur Carla Del Ponte ».

¹⁴ Le Figaro, 24 janvier 2001, « Visite cruciale de Carla Del Ponte à Belgrade ».

¹⁵ Lycos, 19 février 2001, « Yougoslavie: Del Ponte demande l'extradition de Mladic ».

¹⁶ Le Monde, 24 janvier 2001, « Face-à-face entre le procureur du TPIY et le président yougoslave ».

¹⁷ Tanjug, 25 janvier 2001, « Washington s'attend à la coopération de Belgrade avec le TPI », dans la rubrique Yougoslavie et le monde.

¹⁸ Tanjug, 2 février 2001, « Entretien Djindjic-Powell », dans la rubrique Yougoslavie et le monde.

¹⁹ COLLETTE Jean-Paul, Le Soir, 2 février 2001, « Dire oui au TPI pour l'argent du FMI ? ».

lesquels le TPIY enquête²⁰. Enfin, on peut supposer que l'arrestation de l'ancien chef de la police secrète, Markovic, le 24 février 2001, pourrait déboucher in fine sur l'arrestation de Milošević, sa traduction devant la justice serbe²¹, pour finalement mener vers un transfert vers la juridiction de La Haye. Si ce n'est pas le cas, Madame Carla Del Ponte a l'intention de porter plainte, contre la RFY, devant le Conseil de sécurité de l'ONU²².

12. La Serbie

La Serbie est une des deux entités constituant la République Fédérale de Yougoslavie avec le Monténégro. La République de Serbie comprend la province de Voïvodine au Nord, la province du Kosovo au Sud, ainsi que le Sandjak, situé à cheval entre la Serbie et le Monténégro.

Depuis la désintégration de la Yougoslavie de Tito, les Serbes sont à la recherche de leur passé. Du fait de la difficulté de définir l'identité nationale serbe, pour beaucoup la tentation est grande de se réinventer une histoire serbe²³. Il serait bien arbitraire d'attribuer tel territoire à un peuple donné, vu l'histoire particulièrement tourmentée de la péninsule balkanique, marquée par la domination des peuples par diverses puissances ayant entraîné guerres, massacres et migrations de populations. Cependant, cette quête identitaire serbe est née au XIX^{ème} siècle, lorsque l'on a tenté d'implanter des Etats sur l'espace laissé libre suite au retrait progressif de l'Empire ottoman. Déjà à l'époque la question était de savoir s'il fallait mettre en place des Etats indépendants ou créer une fédération d'Etats²⁴.

121. Origine de l'identité Serbe

Bien que les Serbes fassent souvent référence aux Slaves du Sud, les nationalistes serbes s'appuient sur les deux siècles de règne de la dynastie des Nemanjides (1170-1371) pour justifier leurs revendications territoriales. C'est également sous cette dynastie que c'est mise en place l'Eglise autocéphale de Saint-Sava (1219), ciment vital pour l'affirmation de l'identité serbe. Sous le règne du tsar Dusan (1331-1355), il n'est pas abusif de parler de l'Empire serbe médiéval. Cet Empire fut fractionné en principautés rivales par Uros (1355-1371) et la bravoure du prince Laear Hrebeljnovic (1371-1389) ne fit que retarder l'avancée turque. Suite à la défaite de la bataille du Kosovo Polje (28 juin 1389), l'occupation ottomane dura près de cinq siècles. Ensuite, grâce à une entente avec les Ottomans, la principauté serbe commença à prendre forme, et son autonomie fut reconnue en 1829, mais

²⁰ SAPEGNO Pierangelo, « Carla Del Ponte : cette année je jugerai Slobodan Milošević » dans La Stampa, 5 février 2001.

²¹ SAVIC Misha, « Milošević to face interrogators » in The Guardian International, 26 février 2001.

²² DEMETZ Jean-Michel, « L'arrestation de Milosevic n'est pas pour demain » dans L'Express, 8 mars 2001.

²³ LUTARD Catherine, Géopolitique de la Serbie-Monténégro, Editions Complexe, 1998, p.23.

sans le Kosovo²⁵. Finalement, au congrès de Berlin (13 juillet 1878), la Serbie accéda à l'indépendance totale, en même temps que le royaume du Monténégro.

La quête d'une identité serbe s'est concrétisée avec l'élaboration du projet de la Grande Serbie par Ilija Garasanin en 1844, qui fut complété et actualisé par le Mémorandum de l'Académie Serbe, rendu public en automne 1986. Ces deux textes fondamentaux de l'identité serbe sont commentés en annexe B.

122. La situation en Serbie

La superficie de la Serbie est de 88.000 km² et de 56.000 km² sans les deux provinces (Voïvodine et Kosovo). Sa population est de 10,8 millions d'habitants répartie en 63% de Serbes, 17,5% d'Albanais, 3,3% de Hongrois, 2,5% de Musulmans, 1,4% de Monténégrins²⁶,... Depuis 91, un grand nombre de Croates et de Musulmans ont fui la Serbie, et quelque 2 millions d'habitants ont émigré en Serbie²⁷. D'autre part, on compte quelque 100.000 Albanais hors du Kosovo, mais bien intégrés en Serbie, sans inquiétudes pour leurs droits humains et civils. La capitale de la République de Serbie est Belgrade, coïncidant avec la capitale de la RF de Yougoslavie ; ce qui est à l'origine d'une certaine confusion, pour beaucoup, entre ces deux entités.

La Constitution de la Serbie date du 28 septembre 1990, alors que celle de la RF de Yougoslavie date de 1992. C'est un peu comme si la Constitution fédérale était inspirée de celle de la Serbie, et non l'inverse. Cette Constitution énonce l'égalité des citoyens, l'instruction primaire obligatoire dans sa langue propre, liberté dans l'emploi de la langue et de l'alphabet, interdiction des violations des libertés et des droits de l'homme, interdiction de la haine religieuse et raciale, ainsi que l'interdiction de la censure de la presse (sauf décision judiciaire). Cependant, durant les 10 années de domination de Milošević, ces beaux principes déclaratoires ont été précisés et adaptés par des lois²⁸, signifiant, en pratique, une réelle catastrophe pour toutes les minorités de Serbie²⁹.

Milošević fut le Président de la Serbie à partir du 28 mars 1989, et il y exerça deux mandats, ponctués par plusieurs crises de confiance. Ensuite, Milan Milutinovic –aussi inculpé actuellement pour crimes de guerre au Kosovo par le TPIY– se vit confier une présidence très discrète à partir du 21 décembre 1997. Les élections législatives serbes du 23 décembre

²⁴ Cette question est plus que jamais d'actualité.

²⁵ Quid 2001, Editions Robert LAFFONT, p. 1262b.

²⁶ Voir « Serbie » sur [<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/Yougserb.htm>].

²⁷ On peut estimer que 1,4 millions viennent de la BiH et 0,58 million de la Croatie.

²⁸ Par exemple, la loi de 1991, pour assurer la primauté de la langue serbe, aussi dans les 2 provinces, à l'école, justice, ... la loi du 28 mai 1998 régissant les 6 universités de la Serbie : les recteurs sont nommés par le gouvernement, et les professeurs doivent signer un nouveau contrat avec leur employeur.

²⁹ Les cours sont donnés exclusivement en serbe, sauf les cours de littérature nationale.

2000 ont confirmé la victoire de l'Opposition Démocratique de Serbie (DOS), qui avait remporté les élections présidentielles de la RF de Yougoslavie de la fin du mois de septembre. Le nouveau Premier Ministre serbe Zoran Djindjic, un démocrate convaincu, voulant incarner la voie moderne et européenne, a affiché clairement ses priorités : répression de la criminalité, institutions stables, justice indépendante, stabilité et réformes économiques.

Les prochaines élections présidentielles en Serbie pourraient être convoquées le 1 juin 2001³⁰, ce qui devrait faire tomber les derniers remparts du régime passé.

13. La Voïvodine

La Voïvodine est la province située au Nord de la Serbie. Sa superficie est de 21.500 Km², sa capitale est Novi Sad, considérée comme centre intellectuel et universitaire.

Au XIII^{ème} siècle, les serbes cherchant à fuir l'Empire ottoman étaient accueillis au nord par les Autrichiens et les Hongrois, dans le but de repeupler les régions nouvellement libérées par les Ottomans, comme la Voïvodine et la Slavonie (l'exode serbe du sud permit à de nombreux Albanais de revenir s'établir au Kosovo, d'où ils avaient été chassés au Moyen Age par l'expansionnisme serbe). Ces populations serbes originaires du sud y bénéficiaient de nombreux privilèges, comme une certaine autonomie culturelle. En contrepartie, ces serbes devaient y jouer un rôle militaire en défendant l'Empire autrichien et le Royaume de Hongrie contre les agressions venant du sud³¹.

Suite au démantèlement de l'Empire austro-hongrois, et conformément au traité du Trianon, la Voïvodine rejoignit la Serbie le 24 novembre 1918. Après la Deuxième Guerre Mondiale, l'importante communauté allemande (plus de 400.000 personnes) fut expulsée, les serbes des régions pauvres s'y installèrent, et devinrent ainsi majoritaire dans cette province.

Dans la Yougoslavie de Tito, la Voïvodine reçut le statut de province autonome, proche de celui d'une république, suite à la révision de la Constitution de 1974, mais toutefois sans avoir de droit de sécession. Cette autonomie fut réduite dans les Constitutions serbe et yougoslave en mars 1989, et définitivement supprimée au cours de l'été 1990 par Milošević. Lors du dernier recensement de 1991, la Voïvodine comptait 2 millions d'habitants, représentant 57% de Serbes (dominant dans certaines parties, mais fortement minoritaires dans d'autres), 17% de Hongrois, 4% de Croates, 3% Slovaques, 2,2% de Monténégrins³²,...

³⁰ Tanjug, 29 janvier 2001, « Vuksanovic – Election présidentielle en Serbie en juin », sous la rubrique Yougoslavie.

³¹ LUTARD Catherine, *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Ed Complexe, 1998, p. 76.

³² « La Province de la Voïvodine » sur [<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/Yougserbv.htm>].

Depuis 1991, on peut supposer que la proportion de Serbes a augmenté, avec l'arrivée de réfugiés en provenance de la Croatie et de la BiH, et suite à l'« incitation » au départ des Croates et des Hongrois. En effet, durant les 10 dernières années, les droits dont jouissaient les différents groupes nationaux minoritaires ont été altérés, puisque dans plusieurs communes l'usage du serbe et l'utilisation de l'alphabet cyrillique a été imposé. De plus, durant les guerres récentes, les jeunes Hongrois ont fui la province pour éviter d'être mobilisés dans l'armée yougoslave³³.

Depuis longue date, la Voïvodine est caractérisée par une très bonne intégration des peuples, puisqu'on y retrouve le taux de mariage mixte le plus élevé de toute la Yougoslavie, par un mélange unique de langues et de confessions, par une économie bien développée, conséquence de la richesse de ses ressources agricoles³⁴ et par une bonne industrialisation.

Cependant, avec l'arrivée de Milošević comme président de la Serbie, de fortes pressions ont été exercées sur les minorités. Il n'est pas exagéré de parler d'une « purification ethnique non sanglante », se manifestant par le licenciement de travailleurs hongrois et croates, par l'expulsion de leurs logements et leur remplacement par des travailleurs serbes³⁵, par la discrimination dans l'enseignement et par des brutalités policières dirigées à l'encontre de ces minorités. La Voïvodine est passée d'un multilinguisme à un unilinguisme serbe : l'enseignement y est dispensé de plus en plus en serbe³⁶, des dizaines de villages ont vu leur nom « serbisé » et les serbes tentent d'imposer leur langue pour toutes relations avec l'administration.

Dans le domaine politique, la Voïvodine dispose d'un parlement et d'un gouvernement dont la responsabilité est fort limitée puisqu'ils ne disposent que d'un rôle consultatif. A côté du Parti Socialiste de Serbie (SPS) disposant de la majorité au parlement provincial, les partis politiques peuvent être regroupés d'une part en partis nationaux hongrois, tel que la Communauté Démocratique des Hongrois de Voïvodine, défendant l'identité hongroise, et souhaitant un rattachement à la Hongrie, et d'autre part des partis regroupés dans la coalition « Vojvodina », revendiquant la restauration du statut de l'autonomie de la province, tout en garantissant la protection des droits des minorités.

Avec la présence de nombreuses minorités hongroises dans les autres pays limitrophes de la Hongrie, la question de la communauté hongroise de Voïvodine peut avoir un impact au-delà

³³ Contribution de la province pour l'effort de guerre en Croatie en 1991 : sur 140.000 réservistes de la JNA engagés dans le conflit, 82.000 étaient originaire de Voïvodine.

³⁴ La Voïvodine possède des terres très riches, et a toujours été considérée comme le « grenier à blé de la Yougoslavie de Tito ».

³⁵ « La Province de la Voïvodine » sur [<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/Yougserbv.htm>].

³⁶ L'enseignement en hongrois est autorisé, si le nombre d'élèves atteint un certain seuil. Mais depuis 1991, ce seuil a été progressivement revu pour passer de 10 à 30 à l'heure actuelle.

des relations entre la Hongrie et la Yougoslavie³⁷. Certaines revendications de sécession des terres hongroises ou d'indépendance de toute la province sont parfois avancées.

Cependant, l'avenir de la Voïvodine ne peut être envisagé sans tenir compte des changements de la Serbie. On peut considérer que le vent démocratique soufflant sur l'ensemble de la Serbie se fera sentir dans la province, et emportera sur son passage les faibles revendications nationales des minorités. Il faut enfin constater que des discussions visant la régulation des droits des minorités dans la province de la Voïvodine sont en cours³⁸.

14. Le Sandjak

Par le terme de Sandjak, les Musulmans désignent une région située à cheval sur la Serbie et le Monténégro, d'une superficie est de 9.000 km² et dont la ville principale est Novi Pazar.

Le Congrès de Berlin de 1878 reconnut l'indépendance de la Serbie et du Monténégro ; l'Empire ottoman conserva l'administration de l'est de la région limitrophe, le Sandjak de Novi Pazar, tandis que les Autrichiens en occupait l'ouest du Sandjak de Plevja. Les Autrichiens ont imposé l'appellation de Sandjak à l'ensemble des deux provinces.

Durant les guerres balkaniques de 1912-1913, cette région servait de refuge pour les Slaves musulmans. En 1913, la Serbie et le Monténégro se partagèrent le Sandjak, et cette frontière fut conservée en 1945, lors de la création de la « République fédérative populaire de Yougoslavie » de Tito.

Lors du dernier recensement de 1991, le Sandjak serbe qui comptait 440.000 habitants était constitué de 54,6% de Musulmans et de 42,4% de Serbes (plus 0,8% de monténégrins), et le Sandjak monténégrin était composé de 45% de Monténégrins, 41,5% de Musulmans, 9,7% de Serbes et 2,9% d'Albanais. Mais les données démographiques ont été profondément bouleversées avec la guerre de BiH de 1992-1995, ayant provoqué beaucoup de départs et d'arrivées. Etant donné que le Sandjak est une région pauvre, il y eut, en plus, un mouvement d'exil économique important³⁹, estimé entre 60.000 et 80.000 personnes de 1991 à 1995.

Parlant tous le serbo-croate, c'est la religion qui, au sein du Sandjak distingue les Musulmans des Serbes. Un certain rapprochement entre les Musulmans du Sandjak serbe et les Bosniaques de la BiH a été tenté depuis 1992, malgré le mépris des Bosniaques pour les

³⁷ CSURGAI Gyula, « Aperçu de la situation de la minorité hongroise en Voïvodine », dans *Politique et sécurité internationales*, n°5 – printemps 2000, p. 25.

³⁸ Serbia Info, 23 janvier 2001, « Improvement of minority rights in Vojvodina » sur [<http://www.serbia-info.com>].

³⁹ DERENS Jean-Arnault et SAMARY Catherine, *Les conflits yougoslaves de A à Z*, Les éditions de l'Atelier, Paris 2000, p. 326.

Sandjakies. Pour certains, la volonté consistait même à rattacher le Sandjak à la BiH. Mais comme cela n'est pas envisageable, on assiste à un départ des Musulmans du Sandjak vers les enclaves bosniaques de la BiH. Par contre, le Sandjak monténégrin est beaucoup mieux intégré dans la scène politique de la petite république côtière.

Cependant, il faut noter que l'un des partis du Sandjak, désigné sous le terme de Conseil National des Bosniaques du Sandjak (BNVS), souhaite obtenir un statut d'autonomie, disposer de son propre parlement, afin de mettre fin à une législation estimée discriminatoire à l'égard des musulmans. Par ailleurs, le BNVS dont les partisans sont essentiellement des Musulmans serbes s'inquiète d'une possible indépendance du Monténégro qui entraînerait l'éclatement du territoire du Sandjak, étant donné que sur les onze municipalités constituant le Sandjak, cinq se trouvent sur le sol monténégrin.

D'autre part, les orthodoxes et les musulmans du Sandjak sont contraints à s'entendre, puisque sur les 735 villes et villages, seulement trois sont homogènes. Mais, en pratique, les relations ne sont pas mauvaises dans cette région, et bien que la méfiance reste très présente, les incidents inter-communautaires restent rarissimes.

En juin 1997, un journal local publiait le « Mémoire sur le rétablissement d'un statut spécial pour le Sandjak » élaborant les fondements d'un véritable Etat autonome, doté d'une armée, police, banques, ... mais ce mémoire ne fait pas l'unanimité des Musulmans⁴⁰.

Ils sont en effet extrêmement divisés. Le « Parti d'action démocratique » (SDA) de Bosnie - implanté au Sandjak au début des années 1990 s'y est subdivisé en quatre partis s'opposant - revendiquait la mise en place d'une république du Sandjak ; au besoin par les armes⁴¹. Avec le renversement de Milošević, beaucoup de choses ont changé, et la question de séparation avec la Serbie semble ne plus être à l'ordre du jour⁴².

Il faut cependant noter que Novi Pazar est devenue une plaque tournante de l'économie grise et de la contrebande dans les Balkans puisque les mafias serbes, monténégrines, bosniaques et albanaises s'y rencontrent depuis de nombreuses années.

⁴⁰ LUTARD Catherine, *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Editions Complexe, 1998, p. 74.

⁴¹ La Bosnie-Herzégovine était perçue comme la « mère patrie », avec laquelle, un rattachement à terme était souhaité.

⁴² Yahoo, le 15 novembre 2000, « Les musulmans du Sandjak en quête de leur autonomie » sur [<http://fr.news.yahoo.com/001115/1/q11q.html>].

15. Le Kosovo

Le Kosovo est la province située au sud de la Serbie. Sa superficie est de 11.000 km², sa capitale est Priština (voir annexe A, appendice 3).

Selon les dernières statistiques officielles effectuées en 1991, le Kosovo comptait 1,9 millions d'habitants représentant 82% d'Albanais, 11% de Serbes et Monténégrins, 3% de Bosniaques/Musulmans, et d'autres minorités. Selon certaines estimations, plus récentes, la population du Kosovo comprendrait une majorité d'Albanais comprise entre 90 et 95%.

Sur les 31 municipalités qui constituent cette province, 25 comportent une forte majorité albanaise⁴³, ce qui forme la toile de fond de toutes les tensions qui règnent dans cette province serbe.

151. Points de discorde

La communauté serbe justifie la légitimité de l'appartenance de cette province par l'évocation de la défaite de la bataille du Kosovo Polje du 28 juin 1389, soulignant la tragédie de l'histoire serbe, symbolisant l'humiliation des Serbes face aux Ottomans et exaltant l'héroïsme du peuple serbe, devenu le jour de fête nationale⁴⁴. Cependant, la mémoire collective serbe a « oublié » la présence, à l'époque, des Albanais aux côtés des serbes pour défendre les terres contre les musulmans aux visées impérialistes. Pour souligner la virulence des combats, la légende veut que les pivoines de Kosovo Polje soient devenues rouges par le sang des combattants répandu sur le sol⁴⁵.

Suite à cette défaite, le territoire serbe sera occupé par l'empire ottoman durant cinq siècles, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Depuis la création du « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes » en 1918, il y eut de nombreuses tentatives de colonisation du Kosovo par les Serbes, qui se soldèrent par des échecs puisque la présence des Serbes n'excéda jamais les 12%.

Suite à la victoire de l'Axe, en 1941, une Grande Albanie, englobant le Kosovo, fut créée. Ensuite, il y eut un exode massif des Serbes qui furent remplacés par 75.000 Albanais dans la province. En 1945, voulant prendre la tête d'une fédération balkanique, et voulant ménager la nouvelle Albanie, Tito interdit le retour des colons serbes au Kosovo⁴⁶. Depuis lors, les Kosovars albanais réclament un statut d'autonomie de la province, voire un statut de république, en exigeant l'indépendance du Kosovo.

⁴³ « La Province du Kosovo » sur [<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/Yougserbk.htm>].

⁴⁴ VOLKOFF Vladimir, *Désinformation – Flagrant délit*, Editions du Rocher, Monaco, 1999, p. 49.

⁴⁵ LUTARD Catherine, *op cit*, p. 29.

⁴⁶ Quid 2001, Editions Robert Laffond, p.1263a.

Les Albanais, légitiment l'appartenance de cette terre par leur présence massive et de longue date. Ils créèrent, avec l'aide d'universitaires venus de Tirana, l'université albanaise de Priština en 1968, ce qui amena une autonomie substantielle, caractérisée par un développement de la culture albanaise et l'émergence d'intellectuels albanais⁴⁷. Il est important de souligner l'existence d'une séparation marquée par rapport à l'identité serbe, mais aussi une relation d'amour-haine par rapport à l'Albanie. Ainsi, récemment, les médias albanais au Kosovo ont déploré la hâte de Tirana d'accepter l'offre de Belgrade de rétablir les relations diplomatiques. Ils estimèrent que l'Albanie devait conditionner le rétablissement des relations par le règlement de certains problèmes entre Belgrade et Priština⁴⁸ (relâchement des Albanais détenus dans les prisons serbes, acceptation par Belgrade d'une pleine coopération avec le TPIY et garanties que la RFY n'aura pas recours à la force pour le règlement de la crise dans le sud de la Serbie).

Les relations entre les communautés albanaise et serbe demeurent conflictuelles, et peu de mariages mixtes y sont célébrés. Ceci ne s'explique pas exclusivement par une appartenance à une religion différente, puisque 10% des Albanais sont catholiques⁴⁹. Les divergences s'expriment plutôt dans le domaine culturel, avec une très faible pratique de la langue serbe. Ainsi, en 1990, le parlement du Kosovo fut dissous, et un conflit ouvert avec Belgrade surgit sur l'enseignement. La Serbie imposa le serbe comme langue officielle obligatoire à côté de l'albanais. L'année suivante, les enseignants albanais furent licenciés, et un enseignement parallèle en albanais se mit en place. L'enseignement officiel était donc dispensé en serbe, et l'enseignement en albanais était donné dans le privé.

Dans le domaine de la démographie, il faut noter que le taux de natalité était élevé en général au Kosovo, mais qu'il n'y a pas de différences significatives entre les deux communautés⁵⁰. Le nombre de jeunes gens tués dans le conflit ou partis en émigration a provoqué une forte régression de la natalité. Sur le plan économique, le Kosovo est une province pauvre qui resta en retard sur le développement de la Yougoslavie, malgré les transferts des républiques les plus riches⁵¹.

La Constitution de la Yougoslavie de Tito fut amendée et accorda une autonomie pour la province du Kosovo (ainsi que pour la Voïvodine), sans toutefois donner le droit de sécession à la province, contrairement aux républiques. En 1981, un an après la mort de Tito, les Albanais du Kosovo réclamèrent que la province soit érigée en république indépendante.

⁴⁷ Le nombre de livres publiés à Pristina est plus important que le nombre de livres édités en Albanie.

⁴⁸ Tanjug, 23 janvier 2001, « Médias albanais au Kosovo sur le rétablissement des relations diplomatiques entre Belgrade et Tirana », sous la rubrique Yougoslavie.

⁴⁹ La conversion des Albanais à l'islam durant la domination ottomane n'a été que partielle.

⁵⁰ Ce qui rejette l'idée formulée par d'aucuns qu'à moyen terme, les Albanais du Kosovo vont encore plus accroître leur proportion du fait de leur natalité galopante.

Ils organisèrent des manifestations qui dégénérent en émeutes, saccageant de nombreux monuments serbes de la province (entre autres, l'Eglise de Pec, un sanctuaire serbe), et l'armée yougoslave intervint avec fermeté pour réprimer ces débordements.

L'autonomie de la province fut réduite sous le régime de Milošević, dans les Constitutions serbe et yougoslave en mars 1989, pour être définitivement supprimée durant l'été 1990⁵².

Pour légitimer les interventions de l'armée yougoslave, de la police serbe et des changements constitutionnels, Milošević exhorta le mythe du Kosovo Polje. Il y organisa, le 28 juin 1989, une manifestation retentissante qui réunit plus d'un million de Serbes, pour commémorer le 600^{ème} anniversaire de cette bataille (défaite). Cet événement fut essentiel puisqu'il a consolidé la légitimité des actions serbes dans cette province et affiché clairement ses ambitions politiques de jeune président de la Serbie, s'inscrivant parfaitement dans le cadre du projet de la grande Serbie et du mémorandum de l'Académie serbe. Au sommet de sa gloire, il est parvenu à transformer le mythe de la bataille du Kosovo Polje en idéologie politique justifiant une politique répressive et expansionniste, en particulier dans cette province considérée comme le berceau de la culture serbe.

En 1990, cette province proclama la « république du Kosovo ». Des élections présidentielles et législatives y furent organisées clandestinement en 1992, et elles consacrèrent la présidence à Rugova⁵³, un modéré prônant la « résistance non-violente »⁵⁴. Mais la Communauté Internationale se garda bien de reconnaître l'indépendance du Kosovo (sauf l'Albanie).

Face à l'échec de la politique de Rugova, des groupes clandestins radicaux gagnèrent en crédibilité auprès de la population albanaise⁵⁵.

A partir de 1995, cette province vit l'émergence de l'Armée de Libération du Kosovo (UCK), créée en 1994 qui recherchait la confrontation avec la police serbe, à travers des attentats terroristes visant les Serbes.

La confrontation entre l'UCK et la police serbe connut son apogée en février 1998 où, suite à la violence des attentats terroristes orchestrés par l'UCK, la police serbe lança des actions sanglantes contre plusieurs groupes armés albanais, et l'UCK tenta d'attirer l'attention de la Communauté Internationale en mettant en évidence la violence des (ex)actions serbes.

⁵¹ Ce qui explique en partie la sécession de la Slovénie en 1991.

⁵² Conséquence : interdiction des institutions propres pour cette province.

⁵³ ZYMBERAJ Sevdî, « Les forces politiques au Kosovo », pp. 50-57, in ADAM Bernard, « *La guerre du Kosovo – Eclairages et commentaires* », Bruxelles, Editions Complexe, les publications du GRIP, N°239-240, 7-8/1999, p. 179.

⁵⁴ Les élections de 1996 confirmèrent le résultat des élections de 1992.

⁵⁵ DERENS Jean-Arnault et SAMARY Catherine, *Les conflits yougoslaves de A à Z*, Les éditions de l'Atelier, Paris, 2000, p. 175.

Après de nombreux ultimatum à l'encontre de Milošević, l'OTAN lança des bombardements sur des cibles serbes situées au Kosovo, au Monténégro et en Serbie du 24 mars au 9 juin 1999.

Depuis la signature des accords de Kumanovo du 9 juin 1999⁵⁶ et à la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU du 10 juin 1999⁵⁷, la province est placée sous l'administration provisoire de l'ONU, avec le déploiement de présences internationales civile et de sécurité.

Le 28 octobre 2000, des élections municipales furent organisées sous la direction de l'administration provisoire de l'ONU au Kosovo. La Ligue Démocratique du Kosovo (LDK), parti de Rugova, remporta incontestablement ces élections avec 58%, suivi par le Parti Démocratique du Kosovo (PDK) dirigé par Thaçi avec 27% et par l'Alliance pour le futur du Kosovo (AAK) présidée par Haradinaj récoltant 7,7% des votes⁵⁸. Ces élections doivent être replacées dans le contexte de la victoire déjà acquise de Koštunica en RFY, et être considérées comme le rejet par l'électorat des pratiques estimées violentes et mafieuses du PDK et de l'AAK (leurs présidents sont issus de l'UCK).

152. L'UCPBM

Bien que l'UCK ait été démilitarisée, conformément aux termes de la résolution 1244 de l'ONU⁵⁹, qu'un régime qualifié de démocratique soit mis en place à Belgrade, et que des élections municipales réussies aient été organisées au Kosovo, il faut constater la résurgence de tensions dans la vallée du Preševo, voisine de la zone démilitarisée entre le Kosovo et le restant du sud de la Serbie. En effet, à partir du mois d'octobre 2000, l'UCPBM⁶⁰ (Armée de Libération de Preševo, Bujanovac et Medvedja) a commencé à perpétrer des attentats à partir de cette zone démilitarisée de 3 miles (4,5 km) de large, se situant au-delà des limites de la province, donc dans le reste du territoire de la Serbie. Cette nouvelle armée de libération aurait pris naissance en février 2000 ; elle s'entraînerait dans un camp situé dans les collines près de la frontière entre le Kosovo et la Macédoine (un accord sur le tracé précis de cette frontière est signé depuis le 22 février 2000), et aurait préparé 600 volontaires durant les dix premiers mois. D'après des officiers américains, il y aurait entre 500 et 800 combattants dans

⁵⁶ Voir « Le monde contemporain – L'accord de Kumanovo (9 juin 1999) sur [<http://192.8.37/hcm/docs/kosovo/kumanovo.htm>].

⁵⁷ Voir le texte de la résolution : « Nations Unies – Résolution 1244 (1999) sur [<http://www.ib.be/grip/bdg/g1639.html>].

⁵⁸ Pour être complet, il faut ajouter que la minorité kosovare serbe (100.000 personnes) a boycotté ces élections.

⁵⁹ Il est intéressant de remarquer dès à présent toute l'ambiguïté de la résolution 1244 affirmant d'une part le maintien de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie (et pas de la Serbie !), et d'autre part l'autonomie substantielle et d'une véritable auto-administration au Kosovo.

⁶⁰ L'UCPBM est une branche armée, issue de l'UCK.

la zone démilitarisée s'étalant sur 30 kilomètres⁶¹. Depuis la fin du mois de décembre 2000, les dirigeants de l'OTAN s'entretiennent avec les représentants des autorités yougoslaves pour modifier éventuellement le régime de la zone de sécurité terrestre, considérée comme étant un asile pour les membres de la guérilla albanaise. Deux options étaient alors envisagées, soit de réduire cette zone à une profondeur de 1 km, soit de supprimer cette zone démilitarisée. Mais cette deuxième option pousserait les terroristes à se réfugier au Kosovo, ce qui pourrait aggraver le problème de l'OTAN⁶², ou à se réfugier dans le sud de la Serbie, ce qui amènerait à une lutte ouverte entre la guérilla et les forces serbes. Finalement, avec les actions des séparatistes Albanais en Macédoine du début du mois de mars 2001, la Yougoslavie a été amenée à déployer des forces dans une partie de la zone de sécurité, sur la demande de l'OTAN⁶³. Cela laisse présager un début de suppression de cette zone, à une plus grande échelle.

Les actions séparatistes de l'UCPBM visent non seulement à obtenir le rattachement au Kosovo des régions albanophones de Preševo, Bujanovac et Medvedja, mais aussi à tester et à provoquer le nouveau régime de Koštunica mis en place à Belgrade ; voire déstabiliser l'ensemble de la région en incitant les Albanais en provenance de la Macédoine, de l'Albanie et du Monténégro à aider les rebelles au Kosovo⁶⁴. Il faut toutefois souligner que dans la commune de Preševo, 92% des 46.000 habitants sont des Albanais⁶⁵, et que cette commune est une des plus pauvres de la Serbie, vu que seulement 2.200 habitants ont un emploi. De plus, les changements démocratiques en RF de Yougoslavie et en Serbie ont provoqué une grande inquiétude parmi les extrémistes et terroristes albanais, qui tentent de créer l'instabilité à long terme dans la zone démilitarisée⁶⁶.

De son côté, le porte-parole de l'UCPBM, Tahir Dalipi, accuse l'armée yougoslave d'avoir déclenché les hostilités⁶⁷.

Avec la présence de la KFOR, les Albanais se sentent intouchables et protégés. Mais, il faut également noter que depuis le début de l'année 2001, une recrudescence des confrontations entre les Albanais kosovars d'une part et la KFOR ou les forces serbes d'autre part, ont provoqué des victimes dans les deux camps. Les actions armées de l'UCPBM sembleraient

⁶¹ The Guardian international, 26 janvier 2001, « Albanian gunmen training for war ».

⁶² PFAFF William, « Stopping kosovar attacks on Serbia is a mission for NATO » in International Herald Tribune, le 1^{er} février 2001, p. 8.

⁶³ Le Monde, 8 mars 2001, « Belgrade accepte l'offre de l'OTAN ».

⁶⁴ GORDON Michael R, « L'OTAN confrontée aux séparatistes albanais à la frontière séparant le Kosovo et la Serbie », dans International Herald Tribune, du 26 Janvier 2001.

⁶⁵ Tanjug, 25 janvier 2001, « Halimi – Les problèmes dans le sud de la Serbie ne peuvent pas être réglés rapidement », dans la rubrique Yougoslavie, sur [<http://www.tanjug.co.yu/>].

⁶⁶ Tanjug, 3 janvier 2001, « Viksanovic – Les extrémistes et terroristes albanais sont la source des problèmes », dans la rubrique Yougoslavie, sur [<http://www.tanjug.co.yu/>].

être planifiées depuis un centre dans le nord de l'Albanie, tout comme celles qui ont été perpétrées sur le territoire de la Macédoine au début du mois de mars 2001.

Dans le Kosovo, deux opérations successives de nettoyage ethnique ont eu lieu au cours de ces dix dernières années, la première, perpétrée par les Serbes, frappant les Albanais et la seconde orchestrée par les Albanais contre les Serbes de la province. Depuis juin 1999, on peut estimer le nombre de réfugiés ayant fui le Kosovo à 250.000, sans compter les victimes serbes « d'un nettoyage ethnique ».

La politique de serbisation du Kosovo est un échec pour Belgrade. En effet, Milošević n'a pas réussi à « rapatrier » les Serbes, en provenance de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine, au Kosovo⁶⁸ et, de plus, il a été confronté à une forte opposition de la part des Albanais de la province. Les quelques 100.000 Serbes présents actuellement sont confinés dans quelques enclaves et dans le nord de la province.

Enfin, il faut encore constater que les mafias albanaise⁶⁹ et serbe sont fortement implantées dans la région

⁶⁷ Lycos, 28 janvier 2001, « Belgrade veut que l'ONU statue sur les troubles du Kosovo », sur [<http://news.lycos.fr>].

⁶⁸ On estime que seulement 15.000 Serbes venant de la Croatie et BiH se sont installés au Kosovo. Cet échec est vraisemblablement dû à la situation interne de la province (tensions politique, situation économique, ...).

⁶⁹ Ces mafias sont très actives dans le trafic des armes, le circuit de la drogue et dans la traite des femmes.

PARTIE 2 : LA SITUATION EXTERNE DE LA SERBIE

Après avoir considéré la situation interne de la république serbe, nous allons aborder à présent les relations entre la Serbie et le Monténégro au sein de la RF de Yougoslavie, ainsi qu'avec la Bosnie-Herzégovine. Nous nous sommes limités à ces deux entités, qui nous semblent les plus pertinentes dans le cadre de cette étude.

21. Le Monténégro

Le Monténégro est la petite république côtière qui, avec la Serbie forment la RF de Yougoslavie. Sa superficie est de 13.800 km² et sa capitale est Podgorica.

La République du Monténégro comprend 650.000 habitants, répartis en 62% de monténégrins, 14% de Serbes, 14% de Musulmans, 6% d'Albanais, et 4% de Croates, Macédoniens, Slovènes, ... (voir annexe A, appendice 4).

L'origine du peuple monténégrin est similaire à celle du peuple serbe. Au fil de l'histoire, la destinée de ces deux peuples a pris une orientation différente.

211. Histoire du Monténégro

Au XII^{ème} siècle, la principauté serbe de Raska rattacha temporairement un Etat situé entre les montagnes et la mer Adriatique appelée Duklja. Cet Etat retrouva son indépendance suite à la défaite serbe du Kosovo Polje de 1389, l'Empire ottoman s'étendit sur le territoire de la Serbie, mais ne parviendra pas à imposer sa volonté au cœur de la principauté qui avait pris le nom de Monténégro⁷⁰, durant les 500 ans d'occupation. Pendant toute cette période, Serbes et Monténégrins maintinrent d'étroites relations, au point que nombre de Monténégrins, aujourd'hui, se considèrent comme Serbes. Plusieurs dynasties de princes-évêques vont se succéder⁷¹, pour dessiner les premiers contours d'un Etat moderne, et c'est au congrès de Berlin de 1878 que l'indépendance du Monténégro, vis-à-vis de l'Empire Ottoman, fut reconnue par les puissances européennes⁷².

La question de son union à la Serbie s'est posée après la Première Guerre Mondiale et le Parlement monténégrin, très divisé, décida d'intégrer le Monténégro dans le « Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes ». Au niveau géopolitique, cette réunion était relativement importante pour la Serbie, surtout avec l'apport d'un débouché sur la mer

⁷⁰ Voir le site internet portant sur le « Monténégro », rubrique « histoire » sur [<http://www.milic.net/montenegro/histoire/mnhistoire.html>].

⁷¹ Petar I^{er} Petrović (1782-1830), Petar II Petrović Njegoš (1830-1851), Danilo (1851-1860), Nikola I^{er} Petrović Njegoš (1860-1914).

⁷² LUTARD Catherine, op.cit., p. 62.

Adriatique. En 1945, il devint l'une des six républiques de la Fédération yougoslave de Tito. La capitale du Monténégro qui était Cetinje fut alors déplacée à Titograd de 1945 à 1992, qui fut rebaptisée Podgorica.

Après la sécession de la Croatie, de la Slovénie, de la Macédoine en 1991, et de la Bosnie-Herzégovine en 1992, les électeurs monténégrins décidèrent, lors d'un référendum en 1992, de rester associés à la Serbie et de former la nouvelle République Fédérale de Yougoslavie. Il faut dire que les indépendantistes monténégrins avaient appelé au boycott du scrutin et que parmi les 66% qui s'exprimèrent, 95% votèrent pour le rattachement de ce nouvel Etat⁷³.

Milošević encouragea deux de ses fidèles à briguer des responsabilités la tête du Monténégro : Momir Bulatovic fut élu comme Président en 1990 et il nomma Milo Djukanovic au poste de Premier Ministre l'année suivante. A partir de 1995, Djukanovic commença à critiquer très vivement la politique du maître de Belgrade, dont il réclama la démission au début de l'année 1997, tout en se faisant le défenseur de l'identité monténégrine, prônant des idées indépendantistes pour la république. Au court des élections présidentielles, Djukanovic devança son concurrent d'une courte tête (grâce au soutien des communautés musulmane et albanaise) et fut investi à la présidence le 15 janvier 1998.

La Constitution du Monténégro fut adoptée le 12 octobre 1992. Elle instaure comme langue officielle le monténégrin (variante du serbe), accorde des droits assez étendus pour les minorités, leur offre une protection juridique et reconnaît l'enseignement primaire et secondaire dans la langue des minorités. Cependant, bien que les membres des minorités semblent ne pas pouvoir participer aux élections législatives, les autorités commencent à les intégrer de plus en plus dans la vie publique⁷⁴.

212. Relations tendues avec la Serbie

L'union avec la Serbie, plus puissante et plus riche n'a pas apporté la prospérité attendue au petit Monténégro. En effet, il a beaucoup souffert des sanctions commerciales dirigées contre la Serbie, de l'embargo international qui a durement frappé sa flotte commerciale, puisque de nombreux navires monténégrins se trouvèrent immobilisés dans les ports étrangers, avec l'interdiction d'en sortir et des frappes aériennes contre la RFY en 1999.

Pour mettre en évidence les tensions qui sous-tendent les relations entre le Monténégro et la Serbie, nous aborderons les quatre sujets suivants : l'autonomie financière, la presque île de Prevlaka, la volonté de sécession de la part du Monténégro et les amendements apportés à la Constitution yougoslave en juillet 2000.

⁷³ DERENS Jean-Arnault et SAMARY Catherine, op.cit., p. 221.

⁷⁴ Voir « République du Monténégro » sur [<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/yougmont.htm>].

Au sein de la RF de Yougoslavie, il n'y avait qu'une seule banque centrale fédérale, et une seule monnaie nationale, à savoir le dinar yougoslave. Dès le mois de juin 2000, le Monténégro a adopté le mark allemand, parallèlement au dinar, contre l'avis de Belgrade⁷⁵. En novembre 2000, peu après le départ de Milošević, le Parlement monténégrin adopta de nouvelles lois consacrant l'autonomie financière et monétaire de la république. Ces dispositions concernent la consolidation de la Banque Centrale de Podgorica, ainsi qu'une libéralisation des banques monténégrines et précisent les conditions permettant les investissements à l'étranger⁷⁶. Le Monténégro décida ensuite d'abandonner définitivement le dinar pour ne reconnaître que le mark allemand comme seule monnaie officielle de transition jusqu'à l'entrée en circulation de l'euro le 1^{er} janvier 2002. Cette position confirme la prise de distance du Monténégro avec la Serbie.

Le littoral monténégrin, disposant de trois ports, est un atout géostratégique et commercial majeur pour la région. Bar est un port de commerce, tandis que ceux de Herceg Novi et de Kotor, situés tous deux dans les bouches du Kotor sont plutôt tournés vers des activités touristiques. L'accès à ces deux derniers ports est conditionné par la presqu'île de Prevlaka, qui est une langue de terre croate située à l'entrée de la baie de Kotor du Monténégro.

Le 4 novembre 2000, Zoran Djindjic, à l'époque leader de l'Opposition démocratique de Serbie, déclara que la Croatie devait faire un geste de gentleman en laissant la péninsule de Prevlaka au Monténégro comme zone touristique démilitarisée.

Le Président croate, Stjepan Mesic, déclara que ce n'était pas une question de territoire, mais que cette presqu'île relève de la sécurité de la Croatie⁷⁷. Le chef de la diplomatie monténégrine, Branko Kukovac, rétorqua que la petite république entretient avec la Croatie des relations de pleine confiance, et que les deux pays s'étaient mis d'accord pour cette péninsule. Il ajouta aussi que le Monténégro ne revendique pas ce qui ne lui appartient pas et qu'il n'est pas besoin de traiter Prevlaka de grave problème territorial⁷⁸. Cet incident montre que la république côtière veut se passer de la RFY pour régler ses problèmes.

Depuis son avènement à la Présidence du Monténégro en janvier 1998, Milo Djukanovic met en cause le lien entre le Monténégro et la Serbie au travers de la RF de Yougoslavie, et revendique la sécession de la petite république. Au début, ses revendications ont été

⁷⁵ Lycos, 10 novembre 2000, « Le Monténégro en passe d'abandonner la monnaie nationale yougoslave », sur [<http://news.lycos.fr>].

⁷⁶ Voir l'article « Le Monténégro renforce sa propre Banque Centrale », 2 novembre 2000, dans la rubrique Infos, sur [<http://www.milic.net/montenegro/infos.html>].

⁷⁷ Voir l'article « La question de la presqu'île prevlaka relancée ... et rapidement refermée par la Croatie et Branko Lukovac », 7 novembre 2000 sur [<http://www.milic.net/montenegro/infos.html>].

⁷⁸ Tanjug, 9 novembre 2000, « Le Monténégro ne réclame pas ce qui n'est pas à lui », dans la rubrique Yougoslavie.

soutenues discrètement par une partie de la Communauté Internationale, puisque dans sa lutte il s'opposait surtout à Milošević. Il avait donc toutes les sympathies des grandes puissances qui voyaient principalement en lui un instrument pour affaiblir le gouvernement autoritaire de Belgrade. Ainsi, le gouvernement américain, bien qu'ayant apporté un soutien important au Monténégro lors de son affrontement avec Milošević (durant les 2 dernières années, le Monténégro reçut 55 millions USD d'aide par an, ce qui constitue le montant per capita le plus élevé distribué par Washington à un pays étranger, à l'exception d'Israël), n'a jamais été officiellement favorable à l'idée d'indépendance⁷⁹.

Essuyant de nombreuses critiques ouvertes de la part de Podgorica, Milošević envoya, dès novembre 1997, des unités militaires aux frontières qui séparent le Monténégro de l'Albanie d'une part et de la Croatie d'autre part. Les flux commerciaux entre la petite république et la Serbie étaient fort contrôlés du côté serbe, sous prétexte d'enrayer la contrebande. Toutes ces mesures d'intimidation prenaient l'allure d'un blocus, visant à étouffer toute velléité d'indépendance. Plus tard, durant la guerre du Kosovo, tout développement économique du Monténégro fut paralysé à cause du blocus frappant la Serbie. Le gouvernement monténégrin a toujours feint de craindre que l'armée fédérale présente au Monténégro puisse être chargée de rétablir la volonté de Belgrade et il a ressenti une injustice profonde d'avoir été bombardé par l'aviation de l'OTAN à cause de la politique de Milošević. Djukanovic reproche aussi à la Serbie d'agir en Etat totalement indépendant qui a toujours voulu imposer sa volonté à l'ensemble de la fédération. Il faut dire qu'il est difficile d'imaginer qu'un équilibre puisse s'établir entre ces deux républiques, avec la Serbie disposant d'une population environ 17 fois plus importante que celle de la petite république.

Pour toutes ces raisons, durant ces trois dernières années, le gouvernement du Monténégro a voulu soustraire certaines fonctions à la dictature de Belgrade, pour affirmer son indépendance. Ainsi, le Monténégro est souverain dans les domaines monétaire, du commerce international, des douanes, de la politique étrangère et de la sécurité⁸⁰.

Certains garde-fous sont en place au sein de la fédération pour éviter une prédominance de la Serbie. Ainsi, le parlement de la RF de Yougoslavie se base sur le système bicaméral, avec la Chambre des républiques (20 sièges pour chaque république) et la Chambre des citoyens (30 sièges pour le Monténégro et 108 pour la Serbie) qui est la plus importante des Chambres du parlement yougoslave⁸¹.

⁷⁹ DARMANOVIC Srdjan, « Le Monténégro a les yeux fixés sur Bush » dans The Institute for War & Peace Reporting, Rapport sur la crise des Balkans N° 209 du 15 janvier 2001.

⁸⁰ Milo Djukanovic, « Nous voulons décider de notre destin », dans Le Monde – Horizons-Débats, 12 décembre 2000, p.19.

⁸¹ LUTARD Catherine, op.cit., p.91.

C'est le Monténégro qui attira l'attention de la Communauté Internationale sur les amendements de la Constitution fédérale apportés par Milošević le 6 juillet 2000, pour mieux asseoir son pouvoir en prévoyant notamment l'élection du Président de la RFY au suffrage universel direct pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois, alors qu'auparavant, le Président était élu par le Parlement fédéral, pour un mandat de 4 ans non renouvelable⁸². Etant donné qu'il avait été élu en 1997, Milošević devait donc céder sa place en 2001, et non pas en 2005, comme il voulait l'imposer. Un autre amendement visait à faire élire les députés de la Chambre des républiques au suffrage universel direct, et plus par les Parlements respectifs des républiques. Ces deux amendements portant sur des élections au suffrage direct réduisent fortement l'influence de la petite république côtière, vu la disproportion des populations. La Communauté Internationale (Président des Etats-Unis, l'Ambassadeur américain à l'ONU, le Secrétaire général de l'OTAN et l'Union Européenne) a réagi très fermement et a mis en garde Milošević face à ces manipulations constitutionnelles préalables aux élections présidentielles du 24 septembre 2000⁸³, pouvant amener une instabilité dans la région. Pour prévenir toute réaction de l'armée yougoslave au Monténégro, des navires de guerre américains effectuèrent des manœuvres dans l'Adriatique. Malgré les meetings électoraux des partisans de Milošević au Monténégro⁸⁴, ces élections furent boycottées par une partie de l'électorat monténégrin pour montrer son opposition et son refus de reconnaître le résultat des élections.

Djukanovic continua à prôner ses revendications indépendantistes, malgré les changements démocratiques survenus à Belgrade. Depuis son accession au pouvoir, il se veut le défenseur d'une libération de l'économie monténégrine et a déjà privatisé une bonne part des entreprises d'Etat héritées du système communiste.

Le développement économique joue certainement un rôle prépondérant dans ce choix. Grâce à la part importante de l'économie grise, la situation économique de la petite république est plus avancée par rapport à celle de la Serbie⁸⁵ qui connaît un taux de chômage de l'ordre de 40%. Cela est apparu clairement durant un débat portant sur l'impact de l'économie sur l'avenir. Les économistes serbes et monténégrins sont unanimes et estiment qu'une réforme économique est la condition du développement futur des deux républiques, que des réformes rapides et radicales sont indispensables et que la réalisation d'un accord sur les relations entre la Serbie et le Monténégro ne devrait pas être différé, au risque de provoquer un

⁸² Le Monde, 8 juillet 2000, « Le Monténégro s'inquiète des pouvoirs accrus de Slobodan Milošević ».

⁸³ Le Monde, 30 juillet 2000, « Mises en garde des Occidentaux à Milošević à propos du Monténégro ».

⁸⁴ MLATISUMA Alen, « Milošević fait campagne au Monténégro », Yahoo – Actualités, le 20 septembre 2000, sur [<http://fr.news.yahoo.com/000920/5/nb2m.html>].

⁸⁵ CHATELOT Christophe, « Milo Djukanovic, président du Monténégro : le Monténégro et la Serbie sont deux Etats différents » dans Le Monde, 2 février 2001.

ralentissement des réformes économiques dans les deux républiques. Ils estiment enfin que l'édification d'un nouveau système économique et de nouvelles institutions prônant l'économie de marché sont un préalable à l'intégration des deux républiques entre elles dans la région⁸⁶. Le président Djukanovic est convaincu qu'un Monténégro indépendant, démocratique, ouvert à l'économie de marché, tourné vers l'Occident pourra bénéficier d'un meilleur environnement économique que dans un cadre fédéral. Cependant, toute décision unilatérale sera considérée comme anti-démocratique et pourrait compromettre l'aide financière et matérielle de l'Occident, en cas de sécession brusque de Podgorica.

Dans le domaine des relations internationales, le projet de Djukanovic vise, dans un premier temps à séparer les deux Etats, à les faire reconnaître individuellement par la Communauté Internationale (obtenir un siège à l'ONU) et dans un deuxième temps à les regrouper dans une alliance beaucoup plus souple de deux Etats indépendants, en mettant en commun la monnaie, la défense et certains aspects des relations extérieures⁸⁷. Mais cette vision est mal perçue, entre autres par les Etats-Unis qui ont affirmé qu'ils n'étaient pas favorables à une déclaration unilatérale d'indépendance du Monténégro⁸⁸. Ce qui fut confirmé lors d'une visite de quatre jours du président monténégrin à Washington, à la suite de laquelle il a reconnu que son « plan pour l'indépendance du Monténégro n'a pas obtenu le soutien attendu de l'administration américaine »⁸⁹. L'Union Européenne n'accepte pas la poursuite de la désintégration de la RFY, affirmant que la solution doit être acceptable pour les deux parties et résulter d'un accord entre Belgrade et Podgorica⁹⁰. Le secrétaire général des Nations-Unies, Kofi Annan, a apporté son soutien au président yougoslave sur le concept du règlement des relations entre la Serbie et le Monténégro qui prévoit un Etat fédéral avec un minimum de fonctions communes, lors de la réunion des leaders balkaniques tenue à Davos le 28 janvier 2001⁹¹.

Malgré tous ces signaux, le gouvernement monténégrin a décidé de convoquer d'abord des élections législatives anticipées le 22 avril 2001 ; ensuite, d'organiser un référendum sur l'indépendance avant le 30 juin 2001⁹², ce qui crée de fortes tensions dans la vie politique de

⁸⁶ Tanjug, 22 janvier 2001, « Ne pas différer un accord sur la redéfinition des relations entre la Serbie et le Monténégro », sous rubrique Yougoslavie.

⁸⁷ Le Monde, 4 novembre 2000, « La Yougoslavie se dote de son premier gouvernement fédéral démocratique ».

⁸⁸ Le Figaro, 27 janvier 2001, « Lézards dans la Fédération ».

⁸⁹ Tanjug, 6 février 2001, « Djukanovic déçu de ses entretiens avec l'administration américaine ».

⁹⁰ Tanjug, 23 janvier 2001, « L'UE s'oppose à la poursuite de la désintégration de la RFY », sous rubrique Yougoslavie et le monde.

⁹¹ Tanjug, 29 janvier 2001, « Kofi Annan pour un concept fédéral des relations entre la Serbie et le Monténégro », sous rubrique Yougoslavie et le monde.

⁹² Voir l'article « Tous les signes d'une indépendance avortée... » du 29 janvier 2001 sur [<http://www.milic.net/montenegro/infos.html>].

la république côtière avec un déchirement entre les pro-indépendantistes menés par Djukanovic et les fédéralistes dirigés par Bulatovic⁹³.

Cependant, même si la Communauté Internationale insiste pour que le Monténégro et la Serbie cherchent une solution commune, il est peu probable qu'elle s'oppose à la volonté de la majorité du peuple monténégrin, tout en s'assurant que le référendum se déroule de façon démocratique et transparente.

22. La Bosnie-Herzégovine

La Bosnie-Herzégovine a une superficie de 51.129 km² ; sa capitale est Sarajevo (voir annexe A, appendice 5).

En 1999, sa population était estimée à 3.800.000 habitants, répartie en 43% de Musulmans, 31% de Serbes, 17% de Croates, et 9% d'une autre appartenance.

Durant la période austro-hongroise, la Bosnie et l'Herzégovine étaient placées sous administration spéciale de Vienne, et en 1908, l'Herzégovine fut annexée avec la Bosnie par l'Autriche-Hongrie. Le 28 juin 1914, un Serbe de Bosnie tira le coup de pistolet fatal contre l'Archiduc héritier d'Autriche-Hongrie, à Sarajevo, ce qui fut le prétexte pour le déclenchement des hostilités de la Première Guerre Mondiale. En 1918, la Bosnie devint une partie intégrante du « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ».

Dans la Yougoslavie de Tito, la Bosnie-Herzégovine (BiH) devint l'une des six républiques fédérées, avec la particularité que cette république ne correspondait pas à un peuple ou à une nation spécifique. A l'origine, elle était définie comme étant la république « du peuple serbe, du peuple croate et des autres citoyens ». Le caractère national spécifique de musulman ne fut inscrit dans la Constitution qu'en 1974. Ainsi, les Musulmans (qualificatif national et pas confessionnel) devenaient l'un des six peuples constitutifs de la Fédération yougoslave, et la BiH devenait le foyer national des Musulmans, des Croates et des Serbes.

221. La guerre bosniaque

Durant les premières élections multipartites de décembre 1990, les trois partis nationalistes emportèrent une large victoire⁹⁴ aux dépens des communistes réformés. Les trois partis décidèrent de se partager le pouvoir : la présidence pour Izetbegovic, présidence du parlement pour un serbe et le poste de Premier ministre pour un Croate. Lors de la désintégration de la Yougoslavie, le gouvernement bosniaque refusa d'envisager

⁹³ IVANOVIC Zeljko, « Monténégro : Djukanovic réclame des élections anticipées », dans The Institute for War & Peace Reporting, Rapport sur la crise des Balkans N° 210 du 22 janvier 2001.

l'indépendance, en raison de la violente hostilité de sa composante serbe. Mais avec l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie et de la Macédoine, la BiH s'y résigna, par réaction à l'écrasante domination de l'élément serbe dans la nouvelle Fédération yougoslave. A l'instar de la constitution illégale par les serbes en septembre 1990 de la région autonome de Krajina en Croatie, les Serbes de BiH déclarèrent en 1991 l'autonomie des régions qu'ils peuplaient⁹⁵ et proclamèrent la République serbe de Bosnie⁹⁶, dans le but ultime de créer la Grande Serbie, regroupant les Serbes de la Serbie, Croatie, BiH et du Monténégro.

L'indépendance de la BiH fut proclamée par le Parlement le 15 octobre 1991, mais l'Union Européenne exigea un référendum pour envisager l'indépendance⁹⁷. Il se tint les 29 février et 1^{er} mars 1992. Le gouvernement bosniaque proclama l'indépendance de la République le 3 mars, et le lendemain, la guerre éclata, avec le soulèvement des Serbes de Bosnie, résolus de ne pas se laisser réduire au statut de minorité nationale, ce qui provoqua l'intervention de l'armée yougoslave (JNA), et la paralysie de la présidence collégiale par le bloc serbe.

Les unités de la JNA positionnées en Bosnie se retirèrent et laissèrent l'essentiel de leur matériel et une partie du personnel à l'armée de la République serbe (VRS), commandée par le général Mladic, soutenue par les milices ; le Conseil croate de défense (HVO) établit rapidement ses positions en Herzégovine occidentale, et dans quelques villes de Bosnie centrale ; l'armée bosniaque eut beaucoup de peine à s'organiser, notamment en raison de l'embargo sur les armes qui frappait le pays, et par le fait qu'elle était située entre les deux autres armées. En conséquence, dès les premiers jours, la guerre prit l'allure d'un « nettoyage ethnique » systématique des populations musulmanes⁹⁸.

Les années d'hostilité serbo-croates n'avaient pas empêché les présidents Milošević et Tudjman de s'entendre sur un objectif : le dépeçage de la Bosnie-Herzégovine, dans l'espoir de réaliser son partage entre la Serbie et la Croatie. Pour cette raison, ils se rencontrèrent secrètement en mars 1991 et en juin 1993. Malgré cela, les forces serbes et croates s'affrontèrent violemment durant trois ans et demi sur le territoire bosniaque⁹⁹.

Suite à l'échec essuyé par les médiateurs onusien et européen (Cyrus Vance et Lord Carrington), la diplomatie américaine fit pression sur les Croates et les Musulmans pour les

⁹⁴ Il s'agit du SDA musulman d'Alija Izetbegovic, le SDS serbe de Radovan Karadzic et le HDZ croate, récoltant respectivement : 86, 72 et 44 sièges sur les 240 sièges du Parlement de Bosnie.

⁹⁵ l'Herzégovine orientale, la Krajina bosniaque, la Romanija (à l'est de Sarajevo), la Bosnie du Nord, et la Semberija (dans le nord-est de la Bosnie).

⁹⁶ BOUGAREL Xavier, « Bosnie. Anatomie d'un conflit », Paris, Editions la découverte, 1996, p. 59.

⁹⁷ Le référendum fut boycotté par le SDS et 30% de la population. La majorité (62,7%) s'exprima en faveur de l'indépendance.

⁹⁸ DERENS Jean-Arnault et SAMARY Catherine, op.cit., p.49.

⁹⁹ LUTARD Catherine, op.cit., p.114.

contraindre à renouer leurs liens, en créant une Fédération croato-musulmane, lors des accords de Washington signés le 1^{er} février 1994.

Jusqu'en 1995, près de 70% du territoire bosniaque tomba dans les mains des Serbes de Bosnie, malgré les contre-offensives croato-musulmanes.

Le « groupe de contact » (USA, Russie, Allemagne, Royaume-Uni et France) réussit à négocier les accords de Dayton, le 21 novembre 1995 qui furent signés à Paris le 14 décembre 1995. Il permit le retour de la paix en partageant le pays en deux entités : la Fédération croato-musulmane (51%) et la République serbe de Bosnie (49%), après avoir lancé durant plus de trois semaines l'aviation de l'OTAN et l'artillerie lourde de la Force de Réaction Rapide sur les positions serbes, permettant à l'armée bosniaque de récupérer les territoires perdus en 1992.

Le bilan des pertes humaines peut être estimé à environ 200.000 morts¹⁰⁰. Par contre, le nombre de réfugiés à l'étranger ou déplacés peut être estimé à 2.200.000 personnes, soit plus de la moitié de la population de la BiH d'avant-guerre¹⁰¹.

222. La situation politique et économique

Les accords de Dayton ont eu pour effet d'entériner la partition du pays en deux Etats ethniquement forts au sein d'un Etat unitaire faible et presque symbolique¹⁰². La Constitution de la BiH a été imposée le 1^{er} décembre 1995, suite aux accords de Dayton, intégrant la protection des droits de l'homme, des libertés fondamentales et la non-discrimination concernant l'emploi des langues (trois langues y sont reconnues : le serbe, le croate et le bosniaque). Cette Constitution formulée en termes très généraux est complétée par les Constitutions des deux entités constituant la BiH.

Le pouvoir exécutif de la BiH est assuré par une présidence collégiale rotative de trois membres et un Conseil des Ministres¹⁰³, chargé de mettre en œuvre la politique et les décisions. Le système législatif est bicaméral : la Chambre des représentants (42 membres élus au suffrage universel : 28 pour la Fédération et 14 pour République serbe) et la Chambre des peuples (15 membres nommés par les assemblées des entités : 10 pour la Fédération et 5 pour la RS). A côté de ces institutions, chaque entité est de facto un Etat souverain, avec sa propre Constitution, parlement, gouvernement, présidence, pouvoir judiciaire, police,

¹⁰⁰ TOMIC Yves, « Histoire de la Yougoslavie », sur [<http://www.chez.com/balkanologie/yougoslavie.htm>].

¹⁰¹ Convergences Bosnie-Herzégovine, n°22, mai-juin 1998 (« Bosnie-Herzégovine 1998 : l'année du retour ? »).

¹⁰² « Les accords de Dayton – Les structures gouvernementales », sur [<http://www.defense.gouv.fr/ema/forces/operations/europe/ex-yougoslavie/bosnie/dayton/princ.htm>].

¹⁰³ Compétence : affaires étrangères, commerce international, douanes, politique monétaire, communications, financement des opérations publiques et la législation concernant l'immigration.

armée¹⁰⁴ et a également le droit d'établir des relations bilatérales spéciales avec les Etats voisins, ce qui avantage fortement les Serbes et les Croates. Ainsi, le président yougoslave Koštunica et le président de la République serbe de Bosnie Mirko Sarovic décidèrent le 28 décembre 2000 de définir des relations particulières, notamment avec l'instauration de la double nationalité pour les Serbes des deux pays¹⁰⁵, et pour faciliter la circulation des hommes et des marchandises. Il fut aussi décidé qu'un sommet tripartite regroupant la BiH, la Croatie et la RFY pourrait avoir lieu à Sarajevo avant le mois de juin¹⁰⁶.

La Fédération croato-musulmane créée en mars 1994, couvre 26.000 km², comprend 2,4 millions d'habitants, et est composée de 9 cantons (4 musulmans, 2 croates et 3 mixtes). Le système est bicaméral, comportant la Chambre des représentants et la Chambre des peuples. La République serbe s'étend sur 25.000 km², regroupe 1.400.000 d'habitants, constituée de 95% de Serbes ; les 5% restants comprennent principalement des Croates et des Musulmans¹⁰⁷. Le Parlement monocaméral est constitué par la Chambre des représentants¹⁰⁸. Avant la guerre qui ensanglanta la BiH de 1992 à 1995, les différentes communautés nationales parvinrent à dépasser les antagonismes, les relations entre les groupes des différentes communautés étaient harmonieuses, et un taux très élevé de mariages mixtes y prévalait. L'éclatement de la Fédération yougoslave entraîna la disparition des relations de bon voisinage.

Avec l'avènement de Izetbegovic à la présidence, les dirigeants serbes ont toujours considéré qu'il voulait créer un Etat indépendant, dominé par les Musulmans. Or, les Serbes ne voulaient pas vivre comme des citoyens secondaires dans un Etat islamique, séparés de leurs frères ethniques de Serbie et du Monténégro. Il faut souligner que Izetbegovic est l'auteur de la « Déclaration Islamique » (essai écrit en 1970), contenant des propos de propagande de l'intégrisme musulman, mettant en évidence qu'il ne pouvait y avoir ni paix ni coexistence entre la religion musulmane et les institutions politiques non islamiques¹⁰⁹.

¹⁰⁴ Site Republica Serbska sur [http://www.suc.org/republic_of_srpska/].

¹⁰⁵ Lycos, 29 décembre 2000, « Les présidents yougoslave et Serbe de Bosnie pour des relations privilégiées ».

¹⁰⁶ Tanjug, 29 janvier 2001, « Possible rencontre RFY-Croatie-BiH en juin », dans la rubrique ex-républiques Yougoslaves.

¹⁰⁷ Site Republica Serbska sur [http://www.suc.org/republic_of_srpska/].

¹⁰⁸ La Chambre des représentants, comportant 82 membres est composée de quatre partis politiques : le parti démocratique serbe (centre), le mouvement serbe du renouveau (droite), l'Alliance des Réformistes (gauche) et le Parti des Changements Démocratiques (gauche).

¹⁰⁹ Site Republica Serbska sur [http://www.suc.org/republic_of_srpska/].

223. Les divisions de la Bosnie-Herzégovine

L'Etat bosniaque reste un état artificiel, puisque la paix consacra la division de la BiH en deux entités politiques séparées, pouvant entretenir des liens privilégiés avec un des Etats voisins. Au moment des élections de 1996, on a même pu constater que la BiH était divisée en trois entités¹¹⁰ (serbe, croate et musulmane), puisque les trois partis nationalistes¹¹¹ ont obtenu une victoire écrasante dans leurs zones d'influence respective. Les élections générales de septembre 1998 ont confirmé l'emprise de ces partis nationalistes, qui ont essayé d'asseoir leur pouvoir en s'entourant de fidèles¹¹².

Les divisions interethniques restent très vives : de nombreux croates revendiquant publiquement la création d'une troisième entité purement croate (cette volonté de séparatisme est très claire avec la création d'un « Etat indépendant d'Herceg-Bosna » en juin 1996, avec le maintien d'un référendum en marge des élections de novembre 2000 sur la création d'une entité croate¹¹³). Les nationalistes croates sont encore très actifs puisque la volonté de créer une troisième entité, visant à terme la sécession est encore très présente (le HDZ a annoncé en mars 2001 qu'il boycotterait les institutions centrales)¹¹⁴. A cette fin, ils poursuivent le but de mettre en place leurs propres institutions et leur propre armée¹¹⁵. En République serbe, les partisans de la réconciliation demeurent marginaux¹¹⁶. Bien que l'unité des Serbes bosniaques semble être altérée, avec la division interne concrétisée par la lutte marquée entre Radovan Karadzic (Pale) et Biljana Plavsic (Banja Luka), il faut constater que les partis nationalistes serbes y restent majoritaires.

De plus, il semble très difficile de permettre aux déplacés de quitter leur région d'accueil, où ils constituent une nouvelle majorité locale, forte, permettant d'asseoir l'autorité locale des partis nationaux, toujours prêts à exploiter leur situation précaire.

Avec le retrait de la vie politique de Izetbegovic le 12 octobre 2000, le paysage politique de la BiH semble prendre d'autres colorations puisque lors des élections générales du 11

¹¹⁰ MUDRY Thierry, « Histoire de la Bosnie-Herzégovine – Faits et controverses », Editions Ellipses, Paris, 1999, 237.

¹¹¹ Le SDS (Parti Démocratique Serbe), le HDZ (Union Démocratique Croate) et le SDA (Parti de l'Action Démocratique – musulman)

¹¹² Par exemple, suite à l'élection de l'ultranationaliste croate Ante Jelavic (ancien général des forces croates en Bosnie) à la présidence collégiale de Bosnie, il a progressivement remplacé tous les responsables modérés par ses fidèles, issus des rangs de l'armée, et peu enclins à chercher des compromis avec les musulmans de la Fédération.

¹¹³ PASQUIER Sylvaine, « Les urnes de la division », dans l'Express du 16 novembre 2000.

¹¹⁴ OURDAN Rémy, « Malgré l'arrivée au pouvoir d'une coalition réformatrice, le pays reste profondément divisé » dans Le Monde du 6 mars 2001.

¹¹⁵ SITO-SUCIC Daria, « les Croates de Bosnie se préparent à faire sécession » sur Lycos, le 13 mars 2001.

¹¹⁶ Thomas HOFNUNG, « La Bosnie otage du conflit » dans le Monde diplomatique, juillet 1999, p. 13.

novembre 2000, pour la première fois depuis 1996, les trois partis nationalistes au pouvoir ont obtenu ensemble moins de 50% des voix¹¹⁷. Il faut aussi souligner ici le rôle capital que joue la Communauté Internationale pour éviter l'entrée de nationalistes dans les gouvernements de la BiH, en faisant miroiter la menace de retrait de son aide financière¹¹⁸. La situation économique y est désastreuse, avec 40% de chômage, un effondrement de la production industrielle et un déficit budgétaire important. L'avenir de la BiH est cependant conditionné par le retour à la vie normale de ses habitants dans son ensemble. Vu la précarité de la vie dans cette république, du manque de moyens de subsistance et des infrastructures suffisantes, 50.000 personnes quittent chaque année ce pays¹¹⁹. Malgré ces perspectives fort sombres, il semble qu'en plus de l'aide de la Communauté Internationale, une certaine solidarité s'établit entre les trois communautés animées par la volonté de sortir la BiH du marasme économique.

¹¹⁷ KOVAC Janez, « Les Bosniaques modérés évincent les nationalistes », dans The Institute for War & Peace Reporting, Rapport sur la crise des Balkans N° 211, du 22 janvier 2001.

¹¹⁸ CVIJANOVIC Zeljko, « Ivanovic cède à la pression occidentale », dans The Institute for War & Peace Reporting, Rapport sur la crise des Balkans N° 211, du 22 janvier 2001.

¹¹⁹ HOFNUNG Thomas, « Bosnie à l'heure du « ni guerre ni paix » » dans Le Monde diplomatique, septembre 1998.

PARTIE 3 : RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES

Les élections présidentielles de la RF de Yougoslavie du 24 septembre 2000, ne devaient que confirmer le pouvoir en place. Mais la pression de la rue et la prise de position ferme de la part de la Communauté Internationale a permis de substituer le régime plus ouvert à l'Occident de Koštunica au pouvoir autoritaire de Milošević. Le nouveau président est, depuis lors, confronté à de nombreux défis : transfert ou pas de l'ancien président au TPIY, volonté de sécession de la République du Monténégro, souhait d'indépendance de la province du Kosovo, recrudescence de la violence dans le sud de la Serbie, reconnaissance de la RFY sur la scène internationale, et le redressement économique du pays. Les élections législatives serbes du 23 décembre 2000 ont confirmé l'ancrage des nouvelles forces politiques dans les Balkans.

31. Les minorités

Dans les Balkans, plus qu'ailleurs, la notion d'Etat-nation n'a pas beaucoup de sens, avec l'enchevêtrement des identités nationales, et le côtoiement des religions qui y existent depuis l'instauration de la première Yougoslavie. Les guerres ayant ensanglanté la région au cours de la décennie passée, visaient entre autres à regrouper une même population sur un territoire uni. Ce qui s'est concrétisé par l'arrivée de nombreux réfugiés¹²⁰ et des déplacements de populations. Cependant, le problème n'est pas résolu pour autant. Cette situation ne peut pas être niée, ni négligée, au risque de l'aggraver. Il est donc indispensable que la RFY reconnaisse les minorités sur son territoire, et que la Communauté Internationale l'y encourage en conditionnant certaines aides¹²¹. On ne peut que se réjouir en constatant qu'une réflexion est actuellement en cours pour modifier la législation sur les minorités, pour mettre la RFY aux normes européennes en la matière. Durant la conférence consacrée au thème « le développement de la société multiculturelle et multinationale », Koštunica déclara le 2 février 2001 que la RFY était l'état le plus multiethnique et le plus multiculturel de cette partie de l'Europe, et que la RFY avait l'intention aussi bien que la volonté de respecter tous les standards européens pertinents à l'égard de la protection des minorités, ainsi que de leurs

¹²⁰ Les réfugiés forment 8% de la population serbe et 9% de celle du Monténégro.

¹²¹ Par exemple en liant la reconnaissance de la RFY sur la scène internationale à l'inscription dans les textes légaux des droits des minorités.

droits nationaux, religieux et culturels¹²². On a pu également constater que le nouveau gouvernement fournit des efforts pour essayer d'établir le dialogue avec les minorités, même si aucun résultat probant n'en ressort ; par exemple en participant à la réunion consacrée à la question albanaise « Les Albanais comme majorité et minorité dans les Balkans » qui s'est déroulée à Athènes du 29 novembre au 2 décembre 2000. Cette réunion n'a eu que le mérite d'avoir été organisée et d'avoir permis, dans une certaine mesure, une rencontre avec les leaders albanais kosovars. De plus, face à une population non homogène, il est impératif d'avoir un état de droits pour garantir un minimum le respect des minorités.

Il nous semble donc que cette inquiétude puisse être écartée à l'avenir.

32. Le redressement de l'économie

La puissance d'un pays se mesurait, auparavant, en fonction de son instrument militaire. Maintenant, la puissance est principalement fonction de son outil économique. L'Union Européenne a commencé son ébauche il y a cinquante ans, en créant des liens économiques entre certains pays, pour aboutir, vraisemblablement, sur une union politique à terme. Le succès d'une union doit être économique, avant d'être politique, en tissant au départ des liens forts au niveau commercial, financier¹²³, ... pour en arriver à une structure supranationale, qui est l'apogée d'une union. Ce faisant, l'union sera à l'abri de la malgouvernance d'un seul homme politique fort, ce qui lui permettra d'assurer la pérennité de l'union.

On constate que la RFY a connu le parcours inverse, en mettant en imposant une fédération politique, sur base de certains échanges économiques internes, ce qui s'avère ne pas être adéquat, comme l'a montré l'histoire récente. Il est donc vital pour la région de créer avant tout des liens économiques forts, d'abord au niveau local et ensuite de s'intégrer dans une structure plus large.

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour promouvoir les contacts locaux. Ainsi, la RFY a rétabli des relations diplomatiques avec toutes les républiques de l'ex-Yougoslavie, et a noué des relations particulières avec la République Serbe de Bosnie, permettant une libre circulation des personnes et des marchandises. Des accords avec la Grèce permettent à la Serbie de disposer assez librement du port de Tessalonique, constituant, avec la côte monténégrine, un débouché vital vers la mer. D'autres initiatives tentent de promouvoir l'élargissement de la coopération régionale. D'abord, le Pacte de stabilité pour le sud-est de

¹²² Tanjug, 2 février 2001, « Kostunica – La RFY est un Etat multiethnique et multinational », dans la rubrique Yougoslavie.

¹²³ On assiste actuellement aux pourparlers portant sur la « Zone de Libre Echange Américain », qui tente de créer un nouveau marché économique, regroupant l'Amérique du Nord et du Sud.

l'Europe¹²⁴ fut rendu public le 10 juin 1999 par l'UE. Il a tenu pour la première fois une réunion à Belgrade les 13 et 14 novembre 2000 et poursuivait le but de promouvoir la solidarité balkanique. Enfin, la RFY fut réintégrée dans la « Central European Initiative » (CEI) le 25 novembre 2000 lors du sommet de Budapest. Cette organisation de 16 pays d'Europe centrale¹²⁵ est essentiellement axée sur la réalisation de projets économiques régionaux.

A côté de ces initiatives de coopération locale, il sera nécessaire pour les pays balkaniques de s'intégrer, à terme, dans une structure plus globale, à savoir l'Union Européenne. Ainsi, le sommet de Zagreb du 24 novembre 2000, durant lequel les Quinze ont rencontré les dirigeants de l'Albanie, la Macédoine, la BiH, la Croatie et la Yougoslavie¹²⁶, avait pour but de faciliter une éventuelle intégration dans l'UE¹²⁷. Durant ce sommet, il fut clairement demandé aux pays balkaniques de s'entendre entre eux pour accélérer leurs chances d'adhérer au club européen, même si la route était encore longue¹²⁸. La déclaration finale du sommet peut être résumée comme suit : démocratie, réconciliation, et coopération régionales d'une part et rapprochement de chacun de ces pays avec l'Union Européenne d'autre part¹²⁹. Cette rencontre fut capitale puisque tous les pays balkaniques veulent être membres de l'UE et ils ne peuvent pas manquer une telle occasion en renforçant la coopération et la confiance mutuelles. Mais les critères d'admission restent très stricts, et les perspectives d'élargissement de l'UE ne sont envisageables qu'à long terme pour ces pays. Mais cela reste un moteur pour la politique et un objectif extraordinaire pour ces gouvernements chargés de faire entrer totalement leur pays dans la Communauté Internationale. D'autre part, la survie de l'UE semble également dépendre de ces pays, puisque l'Europe occidentale ne pourra pas parvenir à l'union et à la croissance économique si l'Europe du Sud-Est s'enfonce dans la pauvreté¹³⁰. Ce succès sera le garant de la stabilité balkanique.

¹²⁴ Le pacte de stabilité regroupe d'une part la Slovénie, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie, et d'autre part, la Croatie, la Macédoine, la BiH, la RFY et l'Albanie. Voir Vukadinovic Nebojsa « L'Europe du Sud-Est sous perfusion » dans *Le Monde Diplomatique*, novembre 2000, p. 18-19.

¹²⁵ La CEI fut créée en 1989 et regroupe actuellement Albanie, Autriche, Belarus, BiH, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Italie, Macédoine, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine et RFY, et représente 240 millions de personnes. Voir *Le Figaro*, « Belgrade se rapproche de ses voisins », le 27 novembre 2000.

¹²⁶ Lycos, « Sommet de Zagreb : les Quinze tendent la main aux Balkans », 24 novembre 2000.

¹²⁷ Promesse de versement de 4,65 milliards d'EURO, dont 3 pour la RFY : 200 millions en 2000, puis 240 en 2001, puis 2,5 milliards échelonnés sur les 5 années suivantes. Voir *The Guardian*, « Risque d'éclatement au sommet des Balkans », 25 novembre 2000.

¹²⁸ TREAN Claire, « Les Quinze promettent aux pays des Balkans un avenir dans l'Union », dans *Le Monde* du 27 novembre 2000.

¹²⁹ DUBUISSON Martine, « Le ticket européen passe par la paix balkanique », dans *Le Soir* du 25 novembre 2000.

¹³⁰ BIDEN Joseph R. Jr, « Notre présence dans les Balkans demeure indispensable », dans *Le Monde*, le 30 janvier 2001.

33. Rôle de la Communauté Internationale

Il est indéniable que la Communauté Internationale a un rôle important à jouer dans l'équilibre des Balkans. C'est elle qui est intervenue militairement en Croatie, en BiH et en RFY (lors de la guerre du Kosovo), c'est elle qui est parvenue à imposer ou à faire accepter les Accords de Dayton et la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'ONU, couplée avec les Accords de Kumanovo, c'est elle qui a mis la pression sur Milošević, lorsqu'il a amendé la Constitution en juillet 2000, c'est elle qui a aidé Koštunica à s'installer au pouvoir, et qui a réintégré la RFY en son sein de façon expresse. A l'heure de la mondialisation et de la globalisation, on peut affirmer que la Communauté Internationale intervient de plus en plus fréquemment et que son poids s'accroît dans les choix des gouvernements. Cependant, il faut certainement moduler cette intervention par les réflexions suivantes.

Les décisions doivent être collectives, et ne pas engager un Etat plus qu'un autre. Idéalement, ces choix devraient aussi impliquer les Etats-Unis qui, même loin des Balkans, ont une vue plus globale, en attendant que les européens se dotent d'une politique de sécurité et de défense efficace. De plus, les décisions alliant la puissance de l'Amérique, s'imposent aussi plus naturellement.

Mais les verdicts rendus par la Communauté Internationale ne doivent en aucune manière être sibyllins. Avant l'envoi d'une force militaire sur un théâtre, l'objectif politique poursuivi doit être clairement déterminé, au risque de rendre la position militaire ambiguë. Cela est particulièrement vrai pour les opérations de « peace keeping » où une simple neutralité pour la force militaire est intenable, au risque de donner l'impression de cautionner les (ex)actions d'un oppresseur. Ce fut particulièrement le cas pour la guerre en Bosnie.

Enfin, les résolutions dictées par la Communauté Internationale ne doivent en aucune manière prêter à interprétation. Prenons le cas de la Bosnie et du Kosovo. Les Accords de Dayton reconnaissent explicitement la coexistence de deux entités bien distinctes en Bosnie, à savoir la République Serbe et la Fédération croato-musulmane. En considérant que les blessures laissées par la guerre en BiH sont profondes et encore vives, et que les nationalismes sont toujours présents, il n'y a qu'un pas à faire pour imaginer toute la fragilité d'un tel accord. La résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'ONU, portant sur le Kosovo, quant à elle, est caduque dans son texte même, puisqu'elle stipule qu'une autonomie substantielle devrait être garantie au Kosovo, dans le cadre du respect de la souveraineté de la RFY (et pas de la Serbie). Or, le Kosovo fait partie de la Serbie. Donc, si la RFY se

désintègre, cela rend la résolution 1244 caduque, ce qui légitimera une indépendance de fait de la province, avec toutes les conséquences que cela pourrait entraîner.

34. Risque d'extension de la crise

Force est de constater que l'équilibre balkanique est, dans la situation actuelle, fort précaire. Au sein de la Serbie, les velléités indépendantistes des extrémistes Albanais kosovars, s'exprimant au sein du Kosovo ou à la frontière administrative entre le Kosovo et le Sud de la Serbie, rendent tout dialogue avec les autorités de Belgrade impossible. Depuis le mois de décembre 2000, il faut constater une recrudescence des attentats terroristes, avec une augmentation des victimes civiles et des forces de l'ordre serbes. Depuis le début du mois de mars 2001, les séparatistes albanais tentent de s'emparer des villages à majorité albanophone situés en Macédoine, le long de la frontière avec le Kosovo. Il ne faut toutefois pas négliger le fait que la population de la Macédoine d'origine albanaise représente 25% à 30% de la population macédonienne et est concentrée principalement le long des frontières avec l'Albanie et le Kosovo, sans oublier la composante albanaise musulmane du Monténégro (6%). D'autre part, les relations entre la Serbie et le Monténégro sont de plus en plus tendues, avec la volonté de sécession de la république côtière, exigeant sa reconnaissance propre sur la scène internationale, et une révision en profondeur de ses relations avec la Serbie au sein de la RFY. Enfin, l'équilibre artificiel relativement instable entre la Republika Srpska et la Fédération croato-musulmane (elle-même divisée par une lutte intestine entre les Croates et les Bosniaques) au sein de la BiH, pourrait rapidement s'écrouler, si la fibre sensible du nationalisme était grattée.

Tenant compte de ces données, le risque de la réalisation d'un scénario très pessimiste ne doit pas être négligé. Pas nécessairement au point de vue de la violence de la crise, mais sur le principe de l'intangibilité des frontières, partant d'un fait paraissant assez anodin. Supposons que, suite à son référendum, le Monténégro choisisse de couper son lien avec la Serbie. Cela signifie la disparition de la RFY. Partant de ce principe, les albanais kosovars vont légitimer l'indépendance du Kosovo, puisque la résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'ONU reconnaît l'existence du Kosovo au sein de la RFY (et pas de la Serbie). Il n'y a alors qu'un pas à faire pour imaginer une forme de regroupement de tous les Albanais (Kosovo, Macédoine et Monténégro) au sein d'une même entité, éventuellement rattachée à l'Albanie. Par dépit, les Serbes de la Republika Srpska vont alors exiger leur rattachement à la Serbie, les Croates de la Fédération Croato-musulmane, le rattachement à la Croatie, et les Bosniaques (musulmans de la Bosnie) leur rattachement éventuellement au Sandjak. Il s'agit en occurrence de l'effondrement de la BiH et de la Macédoine, fort fragiles, au profit de la

Grande Serbie, la Grande Croatie et la Grande Albanie. Bref, nous risquons d'assister à l'écroulement d'un jeu de cartes dont les bases sont actuellement chancelantes. A la vue de ce scénario pessimiste, on comprend mieux les efforts intenses auxquels se livre le président Koštunica pour préserver l'appartenance du Kosovo à la Serbie, et l'union de la Serbie et du Monténégro au sein de la RFY, qui pourraient être le point de départ d'une crise généralisée dans les Balkans. La Communauté Internationale se félicite que la Serbie et la RFY traitent la situation dans le Sud de la Serbie de façon non violente, privilégiant avant tout la voie pacifique et le dialogue. Elle affirme aussi clairement qu'aucun changement de frontières n'est envisageable, mais se dit prête à accepter le verdict du peuple monténégrin.

35. Conclusions

Il faut garder en permanence à l'esprit que chaque nationalisme risque d'apporter sa petite torche devant la « poudrière des Balkans ». Pour parvenir à maintenir l'équilibre fragile qui y règne, il est indispensable de tisser des liens économiques forts entre les pays de la région, garants de la stabilité. Ensuite, il sera possible, à terme, de créer une union forte dans le cadre d'une Fédération¹³¹ plus large que celle de la RFY actuelle.

Il nous semble qu'une scission de la part du Monténégro puisse être à l'origine d'une grave crise balkanique. Une indépendance du Kosovo ne nous semble pas être recommandable. De plus, on peut se poser la question de la viabilité autonome de ces deux petites entités. D'autre part, l'équilibre actuel est trop précaire pour pouvoir être maintenu. Nous pensons qu'il faudrait revoir profondément les institutions de la RFY, en créant une toute nouvelle fédération balkanique, faisant table rase des anciennes structures, en créant une fédération à trois, composée de la Serbie, du Monténégro et du Kosovo. Dans cette nouvelle Fédération, il sera indispensable de revoir totalement les rapports entre les entités et définir clairement les compétences communes reprises au niveau Fédéral. La priorité devra être placée sur le développement des liens économiques forts entre ces entités, ainsi que des échanges avec les pays voisins, ce qui devra permettre de dépasser toute velléité nationaliste. Et enfin, parvenir à élargir cette fédération à un ensemble plus vaste dans les Balkans, ou directement l'intégrer dans l'Union Européenne.

Seul l'avenir proche nous dira si la région risque de basculer dans une crise généralisée, ou si le développement de liens économiques parviendra à stabiliser l'Europe du sud-est ...

¹³¹ On peut imaginer de créer les « Etats-Unis des Balkans », par analogie aux « Etats-Unis de l'Europe » dont il est question à l'heure actuelle.

Bibliographie

1. Livres

ADAM Bernard, *La guerre du Kosovo – Eclairages et commentaires*, Bruxelles, Editions Complexe, les publications du GRIP, N°239-240, 7-8/1999, 179 p.

BOUGAREL Xavier, *Bosnie – Anatomie d'un conflit*, Editions La Découverte, Paris, 1996, 174 p.

DERENS Jean-Arnault et SAMARY Catherine, *Les conflits yougoslaves de A à Z*, Les éditions de l'Atelier, Paris, 2000, 427 p.

GRMEK Mirko, GJIDARA Marc et SIMAC Neven, *Le nettoyage ethnique – Documents historiques sur une idéologie serbe*, Editions Fayard, Paris, 1993, 340 p.

LADISLAV KUBLI Olivier, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Editions l'Harmattan, Paris, 1998, 252 p.

Le nouvel Observateur et Reporters sans frontières, *Le livre noir de l'Ex-Yougoslavie – Purification ethnique et crimes de guerre*, Editions Arléa, Paris, 1993, 485 p.

LUTARD Catherine, *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Editions Complexe, Paris, 1998, 144p.

MUDRY Thierry, *Histoire de la Bosnie-Herzégovine – Faits et controverses*, Editions Ellipses, Paris, 1999, 431 p.

THUAL François, *Géopolitique de l'orthodoxie*, Editions DUNOD, Paris, 1993, 124 p.

VOLKOFF Vladimir, *Désinformation – Flagrant délit*, Editions du Rocher, Monaco, 1999, 149 p.

2. Sites internet

21. Sites de quotidiens

L'Express	http://www.lexpress.fr
Le Figaro	http://www.lefigaro.fr
Le Monde	http://tout.lemonde.fr
Le Monde Diplomatique	http://www.monde-diplomatique.fr
The New York Times	http://www.nyt.com
Le Soir	http://www.lesoir.be
The Times	http://www.thetimes.co.uk

22. Autres sites d'information

Les Balkans sur internet	http://www.chez.com/balkanologie/liens/gouv.htm
Le Courrier des Balkans	http://www.bok.net/balkans/
Informations Balkans	http://www.balkan-info.com
Lycos	http://news.lycos.fr
The Institute for War & Peace Reporting	http://atlas.bok/balkans
Serbia Info	http://www.serbia-info.com
Tanjug	http://www.tanjug.co.yu/

23. Autres sites consultés

Monténégro	http://www.milic.net/montenegro/infos/
République Serbe de Bosnie	http://www.suc.org/Republic_of_Srpska/
Gouvernement Yougoslave	http://gov.yu
Mission ONU au Kosovo	http://www.un.org/french/peace/kosovo/pages/kosovo1.htm

La Yougoslavie avant 1991



Source : Quid 2001 sur [<http://www.quid.fr>]

La République Fédérale de Yougoslavie



Source : Information sur les Balkans sur [<http://www.balkan-info.com>]

Le Kosovo



Source : Information sur les Balkans sur [<http://www.balkan-info.com>]

La Bosnie-Herzégovine



Source : Encarta 2001 sur CD-Rom

Affirmation de l'identité Serbe

La recherche et l'affirmation de l'identité Serbe se retrouvent dans le texte du projet de la Grande Serbie et dans le Mémoire de l'Académie Serbe.

Cette identité est capitale puisqu'elle est à la base de nombreuses orientations politiques.

1. Le projet de la Grande Serbie (1844)

Ilija Garasanin (Ministre de l'Intérieur de la Principauté de Serbie de 1844 à 1852) est le père fondateur de l'idée de la Grande Serbie. Il écrit un texte¹ dans lequel se profilaient des visées expansionnistes de la politique de la grande Serbie. Mais ce texte n'a rien perdu de son actualité, à en juger les événements ayant ensanglanté la Croatie et la Bosnie-Herzégovine durant la dernière décennie. L'idée maîtresse est de rassembler les peuples serbes, et de former un grand Etat serbe. Force est de remarquer que cette idée va baliser l'action politique et diplomatique au cours des années suivantes, jusqu'à l'accession au pouvoir de Milošević.

Garasanin considère que c'est à l'empire serbe, et à lui seul qu'il revient d'œuvrer pour unir tous les Slaves du Sud, en lui donnant des « droits historiques » pour légitimer son action, en préconisant le nettoyage ethnique afin de réaliser à la fois la libération et l'expansion du peuple serbe. Les thèmes utilisés par Garasanin sont ceux de la grandeur serbe et de la revanche à prendre sur la défaite de la bataille du Kosovo Polje de 1389. Le support de ce plan de la grande Serbie n'est pas tellement la religion orthodoxe, mais bien plus l'Eglise serbe de Saint-Sava, mettant en évidence la particularité de l'extension de l'Etat serbe.

Le plan de Garasanin vise aussi la conquête d'un littoral disposant de ports² (ce qui est impératif et vital pour une Serbie enclavée), quitte à s'opposer aux populations autochtones. L'opération se présente en deux phases : d'abord l'extension à l'extérieur, ensuite l'homogénéisation du peuple, en pratiquant le « nettoyage ethnique » afin de mieux souder les territoires annexés, et pour obtenir un ensemble serbe le plus homogène possible. Le texte annonce enfin très clairement que la politique de la Serbie ne doit pas se limiter à ses frontières actuelles, mais doit tendre à s'attacher tous les peuples serbes qui l'entourent.

¹ GRMEK Mirko, Marc GJIDARA et Neven SIMAC, *Le nettoyage ethnique – Documents historiques sur une idéologie serbe*, Editions Fayard, 1993, pp. 191-199.

² LUTARD Catherine, *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Editions Complexe, 1998, p.33.

2. Le Mémorandum de l'Académie Serbe (1986)

Dans les années 80, avec la mort de Tito nommé président à vie, la Yougoslavie devint vite ingouvernable. Elle traversait une grave crise (surendettement extérieur conséquent) provoquant de grandes grèves, couplées à des tensions fortes entre les républiques riches et les autres, et le manque d'une instance d'arbitrage suffisamment forte. Cette tension entre les républiques fut attisée par les médias. Le communisme ainsi que le socialisme firent la place au nationalisme, sinon l'ultranationalisme.

On assiste parallèlement à une diminution de l'influence de la Serbie au sein de la Fédération Yougoslave, et à un accroissement du poids des autres républiques ; ce qui rend la réalisation du projet de la Grande Serbie difficile.

La Serbie, prétextant de lutter contre le danger représenté par les Albanais pour les Serbes du Kosovo, cherche non seulement à reprendre l'autonomie de ses deux provinces, mais cherche aussi à recentraliser toute la Yougoslavie. Cela provoque une opposition de la part des autres républiques.

C'est dans cette atmosphère d'instabilité que grandit au sein de l'intelligentsia serbe une critique ouverte envers la politique et les institutions héritées de Tito. Les intellectuels, les écrivains et les membres de l'Académie serbe des sciences et des arts, considérant que « la Serbie a toujours perdu dans la paix ce qu'elle a gagné dans les guerres » concevront un nouveau projet politique. Ce projet mènera au démantèlement de la Fédération Yougoslavie³, et dont son ambition reste la création d'une Serbie agrandie, aux dépens des Républiques voisines.

Au début de l'automne 1986, le « Mémorandum de l'Académie Serbe⁴ » fut rendu public grâce à des fuites. La réaction publique de la direction centrale fut modérée, pour ne pas dire inexistante ; ce qui correspond à une forme d'acceptation tacite et même d'une certaine forme d'adhésion à ce projet qui peut être qualifié d'une esquisse d'un nouveau programme national serbe. Bien que ce Mémorandum n'ait ni l'envergure, ni l'ambition du projet de la Grande Serbie, il annonce clairement une rupture possible de la Serbie avec l'option politique de l'entité yougoslave.

³ LADISLAV KUBLI Olivier, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Editions l'Harmattan, Paris, 1998, p. 193.

⁴ GRMEK Mirko, Marc GJIDARA et Neven SIMAC, *Le nettoyage ethnique – Documents historiques sur une idéologie serbe*, Ed Fayard, 1993, pp. 236-269.